

Relations Algérie-France

Dominique de Villepin critique violemment le gouvernement français

P.03

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7088 - MARDI 21 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Réhabilitation et extension du Barrage vert
Des progrès satisfaisants concrétisés depuis la relance du projet

P.04

Assises nationales sur le cinéma

Nécessité de sortir avec des recommandations

P.03

Alors que la polémique continue en France

Tebboune répond aux anti-Algériens



Lire en page 03

P.07

ORAN

Plan du pôle urbain « Ahmed Zabana »
Les résultats préliminaires de l'étude présentés



Trafic de migrants et organisation de harta

Démantèlement d'un réseau criminel à Oran

Grippe saisonnière

42.598 personnes vaccinées dans la wilaya d'Oran

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Présidence algérienne du Conseil de sécurité

Attaf arrive à New York pour présider une série de réunions



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à New York pour présider une série de réunions et d'activités dans le cadre de la présidence algérienne tournante du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de janvier en cours, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, "le ministre d'Etat présidera les réunions de haut niveau programmées au Conseil de sécurité à l'initiative de l'Algérie, en vue de mettre en lumière

les questions les plus pressantes du monde arabe et du continent africain, notamment les développements de la question palestinienne, la lutte contre le terrorisme en Afrique et la coopération entre les Nations unies et la Ligue arabe", précise la même source. A la veille de l'organisation de ces activités de haut niveau, ajoute le communiqué, M. Attaf "a présidé une réunion de coordination au siège de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies, en présence du Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Amar Bendjama, et des membres de la Mission diplomatique algérienne à New York".

Pour préserver la stabilité du marché

Intransigeance envers la spéculation et le monopole



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, samedi à Alger, l'importance de faire preuve de prudence, de vigilance et d'intransigeance envers toutes les formes de spéculation et de monopole pour maintenir la stabilité du marché et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution à la clôture des travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur du commerce, tenue samedi, M. Zitouni a souligné l'importance de faire preuve de prudence,

de vigilance et d'intransigeance envers toute forme de spéculation et de monopole pour maintenir la stabilité du marché, préserver le pouvoir d'achat du citoyen et renforcer la disponibilité observée sur les marchés, tout en assurant une distribution équitable de tous les produits pour répondre aux besoins des citoyens, précise la même source. La rencontre a été ponctuée par des débats "fructueux et des propositions pertinentes visant à renforcer le rôle du secteur dans la réalisation du développement économique au service du citoyen".

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de l'UE en Algérie

Pour une approche équilibrée de l'accord d'association



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre. La rencontre a été "l'occasion de passer en revue les aspects de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne et d'évaluer l'état et les perspectives des relations bilatérales, à la lumière de l'accord d'association Algérie-UE, au vu de leur caractère stratégique, réaffirmant leur engagement commun à œuvrer de concert en vue d'établir un partenariat global et diversifié marqué par de nouvelles dyna-

miques, selon une approche équilibrée garantissant les intérêts des deux parties", ajoute la même source. Les deux parties se sont félicitées de "la réunion prévue du comité technique bilatéral de concertation sur les relations commerciales entre les deux parties", insistant sur "l'importance de la tenue du Conseil d'association Algérie-UE, qui sera l'occasion pour les deux partenaires d'évaluer la coopération bilatérale, dans un esprit d'amitié et d'entente mutuelle, et d'examiner les opportunités de son renforcement et de son développement, en tenant compte du développement que connaît l'Algérie", conclut le communiqué.

Ministère des Affaires religieuses

Belmehdi reçoit le premier groupe d'imams envoyés à Al-Azhar Al-Sharif



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, dimanche à Alger, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar (République arabe d'Egypte), a indiqué un communiqué du ministère. "M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar en République arabe d'Egypte, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération, conclu entre les deux pays, dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs,

ayant sanctionné les travaux de la 8e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne", précise le communiqué. A cette occasion, "le ministre a donné ses directives à messieurs les imams quant à l'impératif de tirer le meilleur parti de cette formation qualitative dispensée au prestigieux établissement d'Al-Azhar, ainsi qu'à la nécessité de représenter dignement l'Algérie, sa civilisation et son patrimoine, pour incarner l'esprit de la coopération fructueuse entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Al-Azhar Al-Sharif", conclut le communiqué.

Alors que la polémique continue en France

Tebboune répond aux anti-Algériens

Par B.Kamel

L'Algérie officielle réagit aux discours antagoniques et haineux, prêchés par certains cercles d'outre mer. Ce janvier de l'année 2025 marque désormais un tournant dans les rapports entre Alger et Paris, au gré d'épisodes sans fin de cabale médiatique, politique incongrue et sanguinolente, fomentée contre l'Algérie. Les autorités algériennes qui ont acquis une expérience dans la riposte diplomatique aux attaques quand il s'agit de l'Algérie et de son peuple, maintiennent le «rouleau compresseur» des diffamations et des désinformations contre l'Algérie. Le premier épisode de cette campagne de déni-grement a été matérialisé par les déclarations provocatrices du ministre français de l'Intérieur sur l'affaire de l'influenceur algérien, expulsé de France et que les autorités algériennes ont refusé d'accueillir au motif que cela relevait des droits et de la souveraineté de l'Algérie. Et comme l'Algérie a choisi la réponse diplomatique, le ministre de l'Intérieur français semble avoir durci les «courses poursuites» contre les influenceurs dont un a été arrêté et condamné par la justice française. Une autre manière délibérée et avortée de vouloir monter davantage la tension déjà suffisamment bouillonnante entre les deux pays et aidée en cela par les allégations de cercles d'obédience d'extrême droite et de la droite dure en France qui ont redoublé d'intensité et ne semblent pas pour autant lâcher prise, allant jusqu'à chercher de «faux prétextes», appelant à revoir les accords sur l'immigration de 1968 et une annulation

d'une soi-disant «aide de développement» au profit de l'Algérie, si aide il y avait, bien sûr. Depuis un certain temps, les Français tentent de chercher la «petite bête» aux Algériens, au port de Marseille. Huit contrôleur auraient été chargés de cette sale mission selon certains médias. Autant d'événements qui se propulsent au devant de la scène française et qui semblent, aux yeux des observateurs spécialisés des questions algéro-françaises, converger tous vers un seul dénominateur commun: l'Algérie. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a évoqué la relation (tendue) entre l'Algérie avec les anti-algériens mais sans en nommer le pays explicitement. C'était lors d'une allocution à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma, au Centre international de conférences «Abdelatif Rahal» (CIC, Alger), qu'il a évoqué la relation entre l'Algérie et un pays dont les relations vont mal en point. Une situation qui s'est détériorée depuis plusieurs mois alors que le président français, Emmanuel Macron, maintient le suspense et évite toujours de prendre position officiellement sur la «campagne» de l'extrême droite et de son ministre de l'Intérieur, visant l'Algérie. Une raison essentielle qui a conduit le président algérien à choisir la réponse diplomatique intelligente à caractère «apolitique», sans citer explicitement la France. Le président de République dira: «Les événements qui se déroulent actuellement, sont regrettables. Des gens ignorent tout de l'Algérie, ils ne connaissent pas l'Algérie». Apparemment, c'est une réaction du chef d'État sur l'affaire de l'influenceur algérien

Assises nationales sur le cinéma

Nécessité de sortir avec des recommandations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier dimanche, la nécessité pour les Assises nationales sur le cinéma de sortir avec des recommandations à même de permettre au cinéma algérien de retrouver son lustre d'antan. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), le président de la République a souhaité que ces assises débouchent sur «des résultats et des recommandations à même de permettre au cinéma algérien de retrouver son lustre d'antan», rassurant les professionnels du secteur que l'Etat financera leurs projets. S'adressant aux participants, le président de la République a déclaré : «La création est libre, vous avez liberté absolue dans vos créations artistiques à l'exception de ce qui porte atteinte à l'Algérie». Le secteur du cinéma «peut créer des milliers d'emplois», a-t-il soutenu, invitant les participants à ces assises à exprimer leurs avis et à soumettre leurs propositions «en toute liberté», notamment en ce qui concerne la formation, tout en veillant à trouver des solutions aux problèmes soulevés, dont celui des salles de cinéma. «Quiconque souhaite investir dans ce domaine, l'Etat lui garantit le foncier et le financement», en vue de «créer un climat culturel permettant

qui a été expulsé par la France et que l'Algérie a refusé d'accueillir. Une affaire qui a fait accentuer la crise entre les deux pays. Il faut rappeler que depuis le début de l'année 2025, la crise entre l'Algérie et la France s'accentue. De nombreuses voix de la raison, entre autres Dominique de Villepin, Jean-Luc Mélenchon ou encore Ségolène Royal, se sont démarquées en France du discours ouvertement anti-algérien de l'extrême-droite et de la droite dure. Des figures de l'extrême-droite et de la droite dure française ont même osé proposer de supprimer «la soi-disant» aide de développement à l'Algérie. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a saisi l'occasion pour leur répondre. «Quelqu'un dit, nous leur donnons de l'argent ; un autre dit, nous leur donnons ceci... l'Algérie n'a besoin que de Dieu et de ses enfants», dira-t-il. «Il s'agit d'une grosse fumisterie», a indiqué le 12 janvier une source algérienne à TSA. Cette «aide» s'élève en fait à 600 millions d'euros sur cinq ans, selon France Info. Cet argent ne rentre pas dans les caisses de l'Etat algérien et est destiné aux universités françaises qui accueillent des étudiants algériens ainsi qu'à prendre en charge les frais de mission d'experts français et bureaux d'études pour arracher plus de contrats... "Il s'agit d'un investissement pour maintenir la place de la France, en lui faisant gagner plus d'argent", a estimé la source algérienne. Dans son discours de ce dimanche, le président Tebboune a tenu aussi à rassurer les "amis de l'Algérie". "Nos amis, nous les rassurons, nous les aimons. Quant à ceux qui nous sont hostiles, c'est leur affaire", a-t-il dit. Il faut noter que de nombreuses voix de la raison comme Dominique de Villepin, Jean-Luc Mélenchon, Ségolène Royal et beaucoup d'autres, se sont démarquées en France du discours ouvertement anti-algérien de l'extrême-droite et de la droite dure. Par ailleurs et lors des Assises nationales sur le cinéma à Alger, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a présenté une vision ambitieuse pour relancer l'industrie cinématographique du pays. Dans son discours, il a souligné que la culture devait être «le couronnement de la dynamique de développement actuel de l'Algérie».

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Israël n'a pas atteint ses objectifs à Gaza

Quelles que soient les issues de cette trêve, ce sont, au fait, les Palestiniens qui en sont sortis victorieux. C'est une victoire méritée, teintée d'une excellente réputation mondiale d'un peuple martyr ayant su résister à une vraie machine à tuer, avec des mains presque vides. C'est une victoire de résistance et non de libération... Attention!! Cela voudrait dire que la libération finale et totale de la Palestine serait à un jet de pierre. Il ne faudrait pas surtout perdre la solidité de sa foi et cette interminable persévérance, propre au peuple palestinien. Presque un an et demi depuis le déclenchement de l'opération «déluge d'El Aqsa» et en dépit des moyens militaires et de subsistances trop limités pour la partie palestinienne, cette dernière avait réussi à réaliser deux choses: d'abord une réussite à occasionner d'énormes quantités de dégâts chez l'ennemi sioniste y compris une crise politique ayant porté sérieusement atteinte à la cohésion gouvernementale. Ce sont de sérieux dégâts qui se comptabilisent en milliards de dollars. Ensuite, la résistance à Gaza avait également réussi à bousculer les consciences des peuples occidentaux à la faveur de Gaza martyrisée. Même la fameuse propagande sioniste qui ayant su duper ces peuples que l'on ne cesse de les tromper, depuis la fondation de l'entité sioniste en 1948. Pour une fois, les peuples occidentaux se sont trouvés face à face devant un Etat criminel, donc il n'a rien à avoir avec ces clichés, d'un oasis de liberté, de la civilisation et de la démocratie se trouvant en plein désert de l'ignorance, du despotisme et de la brutalité. L'entité sioniste est la vigilante gardienne des intérêts occidentaux en Orient... Le vrai visage longtemps caché du juif a été démasqué. Personne ne saurait tromper personne désormais, les masques sont tombés... Même, les fameuses légitimités et justices internationales ont été mises à grandes épreuves. Les buts de l'entité sioniste, dans cette longue guerre (relativement longue par rapport aux précédentes guerres), c'était de casser à jamais l'esprit résistant chez le palestinien de Gaza. Le but suivant, c'était d'opérer de grands déplacements démographiques vers les pays arabes limitrophes et ainsi vider la bande de ses populations... L'on voulait refaire les mêmes opérations de 1948, quand des milliers de Palestiniens fuyaient les génocides du Haganah et Stern, avaient trouvé refuge en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Irak et dans d'autres pays arabes.

Relations Algérie-France

Dominique de Villepin critique fermement le gouvernement français

L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a fermement critiqué le gouvernement français et sa gestion des grandes affaires diplomatiques, notamment les relations avec l'Algérie, en dénonçant les provocations du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, l'accusant de "mépriser" l'histoire et les liens profonds unissant les deux nations. "Quelque chose qui m'afflige tous les jours, c'est la façon dont les grandes affaires diplomatiques sont traitées aujourd'hui par les hommes politiques français, par Twitter en quelques phrases", a dénoncé Dominique de Villepin dans un entretien à Médiapart, diffusé sur le compte youtube du média français. "Il faut dénoncer l'accord de 1968 avec l'Algérie" (propos de Retailleau). Quand on a l'histoire que nous avons avec l'Algérie, est ce qu'on peut la ramener à une formule comme celle-là?! Qu'est-ce que cela veut dire? Il faut supprimer l'accord de 1968? C'est ça une diplomatie? C'est ça une politique vis-à-vis d'un pays avec lequel nous sommes liés par la culture, par l'histoire, par la géographie, et par le peuple?", s'est interrogé M. de Villepin, également ancien chef de la diplomatie française. Pour lui, "on ne peut pas aujourd'hui prétendre parler au monde en employant uniquement le langage de la surenchère" parce que, explique-t-il, "il s'agit d'appuyer sur une touche pour dire surenchère. Exclure, éloigner, et marquer de la fermeté, ce sont des marqueurs politiques", dans une société "où on progresse dans les sondages, on progresse dans les vues et dans les likes, parce qu'on emploie les bons marqueurs". Les déclarations de Dominique de Villepin défendant avec force l'Algérie, viennent s'ajouter aux nombreuses voix qui se sont élevées en France pour critiquer la récente campagne de désinformation menée contre l'Algérie par l'extrême droite et fustiger l'acharnement de certaines parties contre les Algériens.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

***Le Barrage vert,
ça avance!***

Depuis le lancement officiel en 2023 du projet de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, les autorités publiques ont évalué un bilan positif, selon les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le projet stratégique, visant à atteindre ses objectifs d'ici 2030, a déjà permis la réalisation de 64 % des plantations prévues, tandis que les mesures de protection des sols, comme la correction torrentielle et la mise en défens des parcours steppiques, sont finalisées. Ces actions couvrent 63 % de la superficie concernée, favorisant l'augmentation des unités fourragères, rapporte la Direction générale des forêts, comme rapportée par l'APS. Le projet de réhabilitation du Barrage vert, suivi de près par Tebboune, bénéficie de ressources importantes, en raison de ses impacts économiques et sociaux sur les populations locales ainsi que de son rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Selon la Direction générale des forêts, le programme a permis le désenclavement des exploitations agricoles, favorisant l'amélioration des conditions de travail et la valorisation des terres grâce à des plantations fruitières. Ce projet a permis aussi la création d'une offre d'emplois à plusieurs entreprises et micro-entreprises au niveau des 13 wilayas concernées par le programme. Décembre dernier, le ministre de l'Agriculture révélait que le projet de réhabilitation du Barrage vert progresse de manière satisfaisante, avec un bilan qualifié de positif par les autorités. À ce jour, 64 % des objectifs de plantations ont été réalisés tandis que les mesures de protection des sols et de désenclavement des exploitations agricoles ont été finalisées. Ce programme, s'étendant sur 4,7 millions d'hectares dans 13 wilayas steppiques, implique des initiatives comme la mobilisation de points d'eau, l'ouverture de pistes et des plantations fruitières pour valoriser les terres. Adoptant une approche participative, les pouvoirs publics intègrent les communautés locales et les jeunes compétences à travers des startups et PME pour renforcer la résilience des écosystèmes face à la désertification et aux changements climatiques. Soutenu par des organismes spécialisés, ce projet stratégique vise à atteindre ses objectifs d'ici 2030, tout en relançant le développement socioéconomique des zones concernées et en honorant les engagements internationaux de l'Algérie.

**Sommet économique
et énergétique de la Libye****Sonatrach prend
part à la 3ème édition**

Le Groupe Sonatrach prend part à la 3ème édition du Sommet économique et énergétique de la Libye, a indiqué, dimanche, un communiqué du Groupe public. Sonatrach est représentée à ce Sommet, ouvert samedi, avec la participation de représentants régionaux et internationaux des secteurs pétrolier et énergétique, par une délégation de haut niveau, conduite par le Directeur central des Ressources nouvelles, Youcef Khanfar. A travers sa participation à ce Sommet, Sonatrach veut réaffirmer son engagement "de renforcer la coopération et les partenariats régionaux, en témoigne la reprise de son activité avec la Compagnie libyenne National Oil Corporation dans le bassin de Ghadames, à l'effet de consolider sa présence sur le marché libyen, étant un espace vital pour ses investissements actuels". Ce Sommet représente l'une des plus importantes plateformes internationales dans le domaine du pétrole et du gaz, accueillant près de 1.500 experts et spécialistes dans les domaines de l'énergie et de l'économie et des représentants de 250 sociétés mondiales, avec la participation de délégations officielles de 30 pays, précise le communiqué. Dans une allocution lue au nom du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le Directeur central des Ressources nouvelles a indiqué que ce Sommet qui se tient dans un contexte marqué par une demande croissante sur l'énergie et les grands défis qui se posent au secteur, ouvre des perspectives d'innovation et de développement durable.

**Grâce à la hausse de la production locale
**Baisse de la facture
d'importation des huiles moteur****

La facture d'importation des huiles moteur a connu une baisse notable au cours de ces dernières années grâce à la qualité de la production locale qui a enregistré une hausse sensible en raison de l'investissement de nombreux opérateurs privés dans ce domaine, a indiqué, dimanche, le président l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadir. Invité de la Radio nationale, M. Nadir a fait savoir que plusieurs sociétés privées se sont lancées dans la production des huiles moteur de qualité compétitive, ce qui a permis, a-t-il dit, de réduire la dépendance à l'importation.

La production locale a permis de satisfaire une grande partie de la demande nationale en huiles moteur, a-t-il ajouté, notant que les quantités d'huiles consommées en 2024 ont atteint environ 148.000 tonnes, soit

une hausse de 14% par rapport à 2023 (130.000 tonnes). Dans le cadre de la transition énergétique et la promotion de la durabilité environnementale, l'intervenant a mis en avant l'importance du recyclage des huiles usagées, précisant que le Groupe Sonatrach recycle actuellement environ 30.000 tonnes d'huiles usagées par an, tandis que 80.000 tonnes restent à recycler. Pour répondre à ces besoins, le Groupe tend à réaliser une usine de recyclage des huiles moteur usagées, a ajouté M. Nadir, invitant les opérateurs privés à investir dans ce domaine en partenariat avec Sonatrach, afin d'optimiser l'exploitation de ces ressources et réduire la pollution. Il a cité, en outre, la poursuite de la hausse de la consommation annuelle de produits pétroliers, la consommation de carburant Diesel (Mazout) ayant atteint 10,9 millions de tonnes en 2024,

soit une hausse de 5% par rapport à 2023 (10,38 millions de tonnes). La consommation de l'essence a aussi augmenté de 6% pour atteindre 3,57 millions de tonnes en 2024, contre 3,36 millions de tonnes en 2023. La consommation du gaz de pétrole liquéfié (GLP) a atteint 1,8 millions de tonnes, contre 1,74 millions de tonnes en 2023, alors que la consommation annuelle d'asphalte s'est stabilisée à 490.000 tonnes. Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) a affirmé que les capacités productives des raffineries nationales sont suffisantes pour répondre à la demande locale, notamment avec les nouveaux investissements lancés par Sonatrach, la raffinerie de Hassi Messaoud en particulier (wilaya de Ouargla) qui entrera en production en 2027 avec une capacité productive allant jusqu'à 5 millions de tonnes.

**Réhabilitation et extension du Barrage vert
**Des progrès satisfaisants
concrétisés depuis la relance du projet****

Depuis le lancement officiel du projet de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, en 2023, l'évaluation de ce projet stratégique pour les pouvoirs publics fait ressortir, selon les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un bilan "positif", avec un rythme de réalisation devant être poursuivi afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon de 2030. Après une année depuis le lancement officiel du programme de relance du Barrage vert, le 29 octobre 2023 à Djelfa, le bilan fait ressortir "la réalisation de 64% de l'objectif fixé en termes de plantations, alors que les actions de protection des sols ont été achevées, à savoir, la correction torrentielle et la mise en défens des parcours steppiques qui représentent 63% de la superficie du Barrage vert, et ce, dans le but d'augmenter les unités fourragères", selon les précisions obtenues par l'APS auprès de la Direction générale des forêts (DGF), le maître d'ouvrage du

projet. Suivi de près par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à sa mise en œuvre, le projet de réhabilitation du Barrage vert a bénéficié de moyens nécessaires pour sa concrétisation en raison de ses retombées économiques et sociales attendues sur la population locale, en plus du rôle que joue cette ceinture en matière de lutte contre les changements climatiques. Le bilan de la DGF fait ressortir, également, le désenclavement des exploitations agricoles, réalisé dans le cadre de ce programme visant l'amélioration des conditions de travail dans ces espaces et leur valorisation à travers des plantations fruitières.

Ce projet a permis aussi la création

d'une offre d'emploi à plusieurs entreprises et micro-entreprise au niveau des 13 wilayas concernées par le programme. En fin décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, avait présidé une réu-

nion consacrée à l'évaluation de ce projet lors de laquelle il a été relevé un bilan "positif" sur son avancée et la nécessité de maintenir la même cadence afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici 2030, à savoir la restauration des écosystèmes naturels en vue d'assurer leur résilience face au changement climatique et à la désertification, a rappelé la DGF. Le projet de relance et réhabilitation de cette ceinture verte vise à consolider les écosystèmes naturels et de les restaurer au niveau de l'aire du barrage vert qui s'étale sur une superficie de 4,7 millions d'hectares situés dans 13 wilayas steppiques, comprenant 183 communes avec une population de 7 millions d'habitants. Les opérations prévues dans ce cadre, portent notamment sur les plantations, la mobilisation des points d'eau, l'ouverture de nouvelles pistes et les travaux d'aménagement, ainsi que les aspects liés aux activités économiques impliquant les populations locales.

Textile et cuir**Les opérateurs appelés à s'organiser en clusters**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, a appelé les opérateurs économiques activant dans diverses filières industrielles, notamment dans les filières du cuir et du textile, à s'organiser en clusters pour participer à la prise de décision en tant que force de proposition et contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pratique permettant de relancer ces deux filières, de répondre aux besoins locaux et d'aller vers l'exportation, indique samedi un communiqué du ministère. Présidant une rencontre regroupant les principaux opérateurs économiques activant dans les filières du cuir et du textile, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "consolider l'effort industriel national dans

toutes les branches et filières industrielles dont les filières Cuir et Textile, et de structurer ces industries en clusters", précise le communiqué. Ces clusters seront associés à la "prise de décision", en identifiant tous les obstacles qui entravent le développement de ces deux filières et en proposant des solutions, selon M. Ghrieb qui a précisé que cela permettra de faire de ces groupements un canal de communication avec les autorités publiques. Aussi, a-t-il ajouté, l'on attend de ces groupes qu'ils soient une force de proposition à même de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pratique pour relancer les industries du textile et du cuir et répondre aux besoins locaux en termes de quantité, de qualité et à des prix con-

currentiels, tout en augmentant le taux d'intégration dans la chaîne de valeur de ces filières et aller vers l'exportation. M. Ghrieb a également mis en avant l'importance de la création de pôles d'excellence pour les filières du cuir et du textile, de la coordination et de la coopération entre les différents opérateurs concernant la production, le marketing et le e-marketing. Afin de fournir une main d'œuvre qualifiée, le ministre a annoncé la création de plusieurs centres de formation spécialisés dans les différents métiers liés aux filières du cuir et du textile répartis à travers l'ensemble du territoire national, et ce en collaboration avec le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels, soulignant la nécessité de préserver les emplois.

Protection civile

Réunion du Comité bilatéral mixte algéro-tunisien à El Oued

Le Comité bilatéral mixte algéro-tunisien de la Protection civile se réunira dans la wilaya d'El Oued dans le cadre du renforcement et l'amélioration de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la gestion des risques naturels et technologiques, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGCP). A cette occasion, le directeur général de l'Office national de la Protection civile tunisienne, Abdessamed Ben Djedou, effectue une visite officielle en Algérie, accompagné d'une délégation composée de cadres centraux, du 20 au 21 janvier 2025, et sera reçu à son arrivée par son homologue de la DGCP, le colonel Boualem Boughleb, précise la même source. Au cours de cette réunion, les deux

délégations "échangeront leurs expériences dans les domaines de la formation, de l'intervention et des secours aux populations affectées, ainsi que les moyens de développer les mécanismes de coordination et de coopération régionale et internationale dans le domaine de la Protection civile, notamment la coordination opérationnelle liée à la lutte contre les incendies de forêts et les inondations, notamment le long de la frontière algéro-tunisienne", relève le communiqué. La même source précise que depuis la signature de l'accord de coopération en 1985, en vertu du décret n° 215-86 du 26 août 1986, qui consacre la coopération et l'entraide dans le domaine de la Protection civile entre l'Algérie et la Tunisie, la coopération

entre les deux parties a connu un développement remarquable. Le communiqué ajoute qu'il a également été convenu d'organiser régulièrement des forums et des séminaires scientifiques conjoints sur la prévention et la gestion des catastrophes et des crises afin de renforcer les capacités opérationnelles des personnels et des agents de la Protection civile. La même source a en outre rappelé que sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une colonne mobile spécialisée dans l'extinction des feux de forêts a été envoyée le 20 juillet 2022, sous le commandement d'un officier supérieur, pour apporter aide et assistance face aux violents feux de forêts qui avaient sévi à cette période en Tunisie.

Maladies liées à l'alimentation

Sessions de formation sur la prévention et la prise en charge

La première session de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation a été organisée, dimanche à l'Institut national de santé publique à Alger, au profit des professionnels de santé. S'exprimant à cette occasion, le Directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a fait savoir que ces sessions de formation sur la prise en charge nutritionnelle des patients interviennent conformément aux orientations du ministère de la Santé pour l'accompagnement des patients et l'amélioration des soins de santé, notamment à travers une meilleure prise en charge nutritionnelle des patients. Cette première session de douze jours au profit des professionnels de santé de cinq wilayas est destinée tout particulièrement aux médecins généralistes, aux médecins scolaires et aux nutritionnistes. Ces sessions de formation portent sur la prise en

charge nutritionnelle des patients dans les hôpitaux, conformément aux orientations du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, qui a appelé à la formation de nutritionnistes et à l'accompagnement des hôpitaux pour un meilleur régime alimentaire au profit des patients. Pour sa part, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques, Pr Amar Tebabbia, a appelé à accélérer l'élaboration d'un plan national de nutrition.

Observatoire national de la société civile

Le président reçoit l'écrivaine française Isabelle Vahé

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a reçu, hier dimanche à Alger, l'écrivaine française anticolonialiste, Isabelle Vahé. A cet égard, M. Benbrahim a estimé que Mme Vahé a été reçue au regard de «ses positions braves et honorables, elle qui a eu le courage de s'opposer à la pensée coloniale et de l'exprimer haut et fort dans de nombreuses tribunes, contribuant ainsi à ancrer l'idée que les questions liées au colonialisme sont imprescriptibles». Et d'ajouter, «cette courageuse écrivaine est connue pour son humanité, elle qui a mis à nu les abus et les pratiques exercés par son père im-



pliquée dans des actes de tortures contre les citoyens et les révolutionnaires dans les prisons françaises

en Algérie, celui qui faisait partie des colons et de l'armée coloniale». Dans ce contexte, M. Benbrahim a mis en avant «l'importance du rôle de cette femme de lettres, ainsi que d'autres représentants de la société civile en vue d'inclure à la nouvelle génération en France, en Europe et à travers le monde, une culture qui affirme que les questions coloniales sont imprescriptibles, car il est question de mémoire et d'histoire». De son côté, Mme Vahé s'est réjouie de sa présence en Algérie, terre des martyrs, affirmant que la médaille qui lui a été décernée est une source de fierté pour elle, qui n'a eu de cesse de rejeter et de condamner les positions de son père.

Météo

Appel aux citoyens à la prudence et au respect du code la route

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a appelé les citoyens à respecter les règles de sécurité routière et à éviter de se rendre sur les hauteurs concernées par le bulletin météorologique spécial (BMS) émis ce vendredi par les services météorologiques, et placé au niveau de vigilance "Rouge". "En raison des précipitations importantes de pluies et de neige, et suite au bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi, par l'Office national de météorologie, faisant état d'une alerte de troisième degré, le Commandement de la GN appelle les citoyens à respecter le code de la route ainsi que la vitesse autorisée et la distance de sécurité, et à vérifier l'état du véhicule avant tout déplacement", lit-on dans le communiqué. Le Commandement de la GN a également appelé à "ne pas se déplacer vers les hauteurs qui connaîtront de fortes chutes de neige pour éviter de se perdre, et à ne pas se rendre sur ces lieux qu'après l'amélioration des conditions météorologiques". Les services de la GN ont "mobilisé toutes les unités au niveau des wilayas concernés par ce BMS pour faciliter la circulation, sensibiliser les usagers de la route et les orienter", tout en rappelant que le numéro vert (1055) reste à la disposition des citoyens pour toute demande d'aide ou de secours, ainsi que la page Facebook +Tariki+ pour tout renseignement sur l'état du trafic routier".



Oued Chiffa (Blida)

Le corps de la personne disparue retrouvé

Les services de la Protection civile ont réussi à retrouver, ce lundi, le corps de la personne disparue à Oued de Chiffa, dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC) publié sur Facebook. Selon la même source, l'opération de recherche a commencé, hier dimanche, et les équipes d'intervention ont été renforcées par des secouristes de Médéa, de Boumerdes, d'Aïn Defla et de l'unité nationale d'intervention. Un centre de commandement opérationnel a également été installé dans la zone de recherche sous la direction du directeur de la Protection civile de la wilaya de Blida et des équipes spécialisées, comprenant des plongeurs, des équipes cynotechniques et une équipe de recherche et de sauvetage en terrains difficiles, ont été mobilisées lors de cette opération.

Collision entre un bus et un véhicule Un mort et trois blessés à Médéa

Un tragique accident de la circulation s'est produit ce lundi, aux environs de 08h45 dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, le sinistre qui a eu lieu sur la route nationale N°08, au niveau du lieu-dit Frikat Bouar, dans la commune de Tablat, était provoqué par une collision entre un bus de transport de voyageurs, assurant la ligne Tablat-Al Azizia, et une voiture touristique. Le bilan de cet accident fait état d'un mort, un homme âgé de 48 ans, décédé sur les lieux et transféré à la morgue de l'hôpital local, alors que trois autres personnes, âgées de 54 à 76 ans, ont été blessées. Ces dernières ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital pour un traitement médical. Les services de la Protection civile sont rapidement intervenus pour assurer les secours et sécuriser la zone de l'accident. La cause de la collision n'a pas encore été précisée et une enquête est en cours.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Direction de la Protection Civile De la Wilaya d'Oran
Avis d'appel d'offre national ouvert
Avec exigence de capacités minimales
N°...02....
NIF : 40.800.200.203.10.58

La Direction de la protection civile de la Wilaya d'Oran, lance un Avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales en vertu des dispositions des articles 36,37 et 38,39 de la loi n° 23-12 DU 05 AOUT 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Pour L'Acquisition d'équipements et Renforcement primaire d'intervention « DRPI »

Tout opérateur économique (personne physique ou morale) ayant la qualité de **fabricant, ou grossiste** spécialisé peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales qui sera lancé dans le cadre du présent cahier des charges.

Le retrait du cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile d'Oran, sise Rond point Hédi Emir Abdelkader -Oran. Les offres doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes.

1. dossier de candidature

- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
 - la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
 - la copie de l'extrait du registre de commerce **électronique** en cours de validité, accompagnée d'une notice permettant de déchiffrer les codes d'activités du soumissionnaire,
 - la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A),
 - le document justifiant de la délégation de signature,
 - les copies des bilans financiers des exercices 2020, 2021 et 2022, **visés par les services des impôts**.
 - l'attestation de fabricant ou - grossiste spécialisé, validée par la chambre de commerce et de l'industrie territorialement compétente,
 - le certificat d'origine des équipements proposés, validé par la chambre de commerce et de l'industrie territorialement compétente,
 - le certificat de conformité des équipements proposés et leurs documentations techniques,
 - la lettre d'engagement concernant les délais de livraison et de garantie proposés,
 - la lettre d'engagement concernant le service après vente post - garantie,
 - l'extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité (celui du soumissionnaire si personne physique, celui du gérant ou du directeur général si société),
 - la copie de la carte d'identification fiscale (y compris le soumissionnaire étranger ayant exercé en Algérie),
 - les copies des attestations de mise à jour de paiement des cotisations **C.A.S.N.O.S et C.N.A.S, en cours de validité**
 - la copie de l'extrait de rôle apuré, échéancier ou sursis de paiement en cours de validité portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs,
 - la copie du récépissé attestant du dépôt des comptes sociaux auprès du C.N.R.C, si soumissionnaire personne morale pour l'**année 2022**,
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une enveloppe à part et cachetée sur laquelle ne seront portées que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n°/D.P.C/31/.....
" Dossier de candidature "

Dénomination et adresse du soumissionnaire

2. l'offre technique

- la déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- le mémoire technique descriptif,
- le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages paraphées, revêtu de la signature et du cachet du soumissionnaire.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe à part et cachetée sur laquelle ne seront portées que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n°/D.P.C/31/.....
" Offre technique "

Dénomination et adresse du soumissionnaire

3-Offre financière:

- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé,
- le détail descriptif, quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe à part et cachetée sur laquelle ne seront portées que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n°/D.P.C/31/.....
" Offre financière "

Dénomination et adresse du soumissionnaire

L'offre de soumission comprenant le dossier de candidature, le pli technique et le pli financier du soumissionnaire. Le soumissionnaire devra ensuite insérer chaque exemplaire de son offre dans une 4ème enveloppe, cette fois-ci anonyme et cachetée, ne comportant que les mentions ci-dessous.

NB : -Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire

-L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge.

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
n°/D.P.C/31/.....
ayant pour objet:
L'Acquisition d'équipements et Renforcement primaire d'intervention « DRPI »
" A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

-Date limite du dépôt des offres est fixée à un délai de 08 jours à partir de la date de la 1^{re} parution du présent avis d'appel d'offres national ouvert dans la presse nationale à 12h00 l'ouverture des plis et l'évaluation des offres se fera en séance publique à 13h00 ,au niveau du siège de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran sise, Rond point Emir Abdelkader Oran.

Les offres resteront valides pendant une période de préparation des offres augmenté de 105 jours Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction de la protection Civile de la Wilaya d'Oran.

Le Directeur de la protection Civile de la Wilaya d'Oran.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE YELLEL
COMMUNE DE SIDI SAADA

Avis D'attribution

Provisoire

NIF/098448045139808

Conformément aux dispositions l'article 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service. il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à L'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°. 05/2024 en date du 10 novembre 2024 relative au projet:

REVETEMENT DU CHEMIN RELIANT SIDI TAYEP -OULED CHEIKH- ZAOUIA SUR 1,300KM SIDI SAADA

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres, par la commission compétente il a été procédé à L'attribution provisoire du marché comme suit:

N°	Intitulé du projet	Entreprise Retenue	Note obtenue	Montant de l'offre avant correction en T.T.C	Montant de l'offre après correction en T.T.C	Délai d'exécution	Observation
01	REVETEMENT DU CHEMIN RELIANT SIDI TAYEP -OULED CHEIKH- ZAOUIA SUR 1,300KM SIDI SAADA	SARL MOUSSA OMAR CONSTRUCTION GEREAU - MOUSSA HAMIDOU - mascara NIF/ 001729066389818	80	12442640.00	12442640.00	90 jour	Moin disant

OBSERVATION :

- Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis aux journaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.
- les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de ces offres, peuvent rapprocher des services de la commune dans un délais de trois 03 jours à compter de la première parution du présent avis aux journaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public

Le président de l'assemblée Populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000879 21.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE YELLEL
COMMUNE DE SIDI SAADA

Avis D'attribution

Provisoire

NIF/098448045139808

Conformément aux dispositions l'article 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service. il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à L'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°. 05/2024 en date du 10 novembre 2024 relative au projet:

Réhabilitation chemin reliant RN4 passant par HMAIDIA à la voie – ferrée sur 02.700 km SIDI SAADA

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres, par la commission compétente il a été procédé à L'attribution provisoire du marché comme suit:

N°	Intitulé du projet	Entreprise Retenue	Note obtenue	Montant de l'offre avant correction en T.T.C	Montant de l'offre après correction en T.T.C	Délai d'exécution	Observation
01	Réhabilitation chemin reliant RN4 passant par HMAIDIA à la voie – ferrée sur 02.700 km SIDI SAADA	SARL MOUSSA OMAR CONSTRUCTION GEREAU - MOUSSA HAMIDOU - mascara NIF/ 001729066389818	80	30359161,00	30359161,00	90 JOUR	Moin disant

OBSERVATION :

- Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis aux journaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.
- les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de ces offres, peuvent rapprocher des services de la commune dans un délais de trois 03 jours à compter de la première parution du présent avis aux journaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public

Le président de l'assemblée Populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000885 21.01.2025

Plan du pôle urbain « Ahmed Zabana »**Les résultats préliminaires de l'étude présentés**

Les résultats préliminaires de l'étude portant sur la révision et l'amélioration du plan du pôle urbain «Ahmed Zabana», relevant de la commune de Misserghine (Oran), ont été présentés samedi. Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) de la wilaya, Amouri Riyad, a indiqué, lors de cette présentation effectuée à l'occasion de la visite d'inspection du wali d'Oran, Samir Chibani, que le pôle urbain «Ahmed Zabana», dont les études ont été approuvées par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, en 2017, a connu d'importantes modifications durant sa réalisation, ce qui a nécessité sa révision pour remédier aux lacunes et permettre une meilleure exploitation des terrains disponibles. Le pôle urbain «Ahmed Zabana», qui couvre une superficie de 1.375 hectares, a permis jusqu'à présent l'implantation de 48.000 logements de différentes formules, en plus de dizaines d'établissements scolaires, sanitaires, administratifs et culturels. Le site pourrait accueillir 43.000 logements supplémentaires et de nombreuses infrastructures, si certains aménagements fonciers étaient révisés, a-t-on indiqué. M. Amouri a précisé que ses



services, en collaboration avec le bureau d'études en charge de la nouvelle étude, ainsi que plusieurs organismes publics concernés, ont mené des consultations avec les habitants du pôle urbain afin de recueillir leurs observations sur la vie dans ce cadre urbain, après y avoir résidé durant plusieurs années. Cela a permis de relever un certain nombre de préoccupations relatives au transport, à l'environnement, aux travaux publics et à l'aménagement urbain, qui seront prises en compte dans le cadre de l'étude en cours.

Lors de sa visite, le wali d'Oran a donné des instructions pour l'utilisation d'un terrain de 50 hectares, d'une profondeur de 50 mètres, comme centre de décharge pour les déchets inertes. Il a également demandé à intensifier les efforts pour achever la réalisation de huit établissements scolaires avant la rentrée scolaire prochaine. Enfin, M. Chibani a inspecté plusieurs projets et infrastructures en cours de réalisation au sein du pôle urbain «Ahmed Zabana», qui contribueront à améliorer les conditions de vie des habitants.

Traitement des eaux usées**Réception de la station d'Aïn El-Bia au second semestre 2025**

La station de traitement des eaux usées d'Aïn El-Bia (Est de la wilaya d'Oran), d'une capacité de 17.000 mètres cubes par jour, devra être réceptionnée durant le second semestre de l'année en cours, a indiqué, dimanche, la Directrice des ressources en eau, Nassima Tahari. Mme Tahari a précisé à l'APS, en marge d'une visite de supervision du wali d'Oran, Samir Chibani, dans la daïra de Bethioua, que la réalisation de la station a été achevée à 100% et que le projet est actuellement

en phase d'acquisition des équipements, pour lesquels un budget de plus de 1,4 milliard de dinars a été alloué. Elle a ajouté que ces équipements devront être réceptionnés "dans les 3 ou 4 prochains mois". "Dès l'installation des équipements, des essais techniques seront réalisés et la station devra entrer en service, au plus tard au cours du second semestre de l'année en cours. Cette station sera reliée à plusieurs zones, notamment Chehaïria, Ayaïda, Aïn El-Bia, Hassi Mefsoukh, Ararba et d'autres, et l'eau

récupérée sera utilisée pour l'irrigation agricole", selon la même responsable. Par ailleurs, le wali d'Oran a inspecté le projet de la ligne ferroviaire reliant Hassi Mefsoukh (Oran) à Mostaganem, à partir de la station d'Ayaïda, sur une distance de 55 km, dont la réception est prévue pour décembre 2026. Il a également visité, dans la commune de Mers El-Hadjadj, le projet de renouvellement du réseau de canalisation d'eau potable (Gargar-Chlef), destiné à alimenter la partie est de la wilaya sur une distance de 4 km. Le taux d'avancement des travaux, qui incluent l'installation d'une conduite en acier de 1.200 mm de diamètre, est d'environ 85%, selon les explications fournies sur place. Le même responsable a également supervisé, dans la même commune, le projet de construction d'une Sûreté urbaine, ainsi que le projet de raccordement du quartier "Chahid Hadjar Belkacem" et d'autres infrastructures publiques au réseau d'assainissement.

Conservation des forêts d'Oran**Recensement des oiseaux migrateurs aquatiques dans huit zones humides**

Le recensement hivernal annuel des oiseaux migrateurs aquatiques couvre huit zones humides de la wilaya d'Oran, considérées comme des points de passage pour ces espèces, a indiqué, dimanche, la Conservation des forêts de la wilaya. Le recensement concerne huit zones humides, dont quatre sont d'importance mondiale, inscrites sur la liste de Ramsar, à savoir "Macataâ", "la grande Sabkha", "Salines d'Arzew" et "Lac de Tlemcen". Les quatre autres zones sont d'importance nationale, a précisé à l'APS Abdelwahab Ouadit, responsable du service de protection des plantes et des animaux à la Conservation des forêts. La zone humide classée "Macataâ" s'étend sur trois wilayas (Oran, Mascara et Mostaganem), a rappelé M. Ouadit, ajoutant que la Conservation des forêts d'Oran a adressé des demandes aux wilayas concernées pour participer au

recensement des oiseaux migrateurs aquatiques dans cette zone, prévu du 22 au 25 janvier. La direction de l'environnement de la wilaya, la branche d'Oran de l'Agence nationale de la conservation du littoral, ainsi que des associations locales spécialisées dans l'environnement et les oiseaux, participeront au recensement des autres zones humides restantes: "la grande Sabkha", "Lac de Tlemcen", "Oum Guilaz", "Salines d'Arzew", "Daya El Bagrat", "Daya Morsli" et "Lac Sidi Chahmi", selon le même responsable. En préparation de cette opération, la Conservation des forêts d'Oran a organisé, jeudi dernier, une journée de formation à l'intention des responsables des bureaux de protection des forêts des daïras d'Oran, Boutlelis et Arzew, sur les méthodes et techniques de recensement ainsi que sur l'identification des différentes espèces d'oiseaux.

Grippe saisonnière**42.598 personnes vaccinées dans la wilaya d'Oran**

La grande vaccination pour la saison hivernale 2024-2025, dans la wilaya d'Oran, a enregistré jusqu'à ce jeudi dernier, pas moins de 42.598 personnes ayant reçu leur vaccin. Un chiffre réalisé uniquement dans les structures étatiques, au nombre d'environ 140 que compte les 26 communes de la wilaya d'Oran, en plus des différentes hôpitaux. Les vaccinations effectuées au niveau des pharmacies et cliniques privées ne figurent pas dans ce bilan, rapporté par une source de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. La même source indique que le nombre de personnes habituées à ce vaccin, tourne autour de 40.000 chaque saison. Si le nombre de points de vaccination a augmenté par rapport aux précédentes années, il est à constaté une baisse des demandeurs de la vaccination. Cette baisse s'explique par le fait que certains citoyens se sont vu déjà vacciner durant la période du Covid. La campagne qui est toujours en cours, a eu lieu avec des moyens qui ont facilité la tâche au personnel médical et paramédical. Les campagnes de sensibilisation, en direction de la population, ont été lancées dans les écoles, les unités de dépistage et de suivi ainsi que dans les mosquées dont celles d'Ibn Badis et d'El Barki.

A.Kader

**Trafic de migrants et organisation de hurga
Démantèlement d'un réseau criminel à Oran**

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel opérant dans le domaine du trafic de migrants et d'organisation de traversées clandestines par mer, composé de quatre individus, dont les organisateurs de ces traversées, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été enclenchée suite à des informations parvenues aux éléments de la police judiciaire, selon lesquelles les membres du réseau préparaient des traversées clandestines par mer en contrepartie de sommes d'argent considérables, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Les services de police ont intensifié les investigations sur le terrain et procédé à la surveillance des activités criminelles du réseau, parvenant à identifier ses membres, et après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, quatre individus, dont les organisateurs des traversées, ont été arrêtés. Lors de l'opération, une somme d'argent de 210.000 DA, ainsi que 260 euros, des téléphones mobiles et des passeports ont été saisis, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, qui ont été présentés devant la justice.

**Commune d'Oran
La Direction de l'Action Sociale honore ses retraités**


La Direction de l'Action Sociale (DAS) de la commune d'Oran a célébré, tout récemment, le dévoilement des retraités (es) dont des psychologues, éducatrices et agents de service, ayant consacré leur carrière à la noble mission de la Division en question. L'événement, en présence du secrétaire général de l'administration communale, M.Noureddine Mestour, des élus, cadres et employés (es) communaux, a été marqué par la remise de cadeaux et d'attestations de reconnaissance aux honorés. La réception empreinte d'émotion s'est tenue au siège de la Direction de l'Action Sociale, dans le quartier de Médioni, suivie d'une collation conviviale, en signe des efforts déployés tout au long de leurs carrières professionnelles. La cérémonie a ensuite été une occasion pour des discours émouvants des cadres communaux qui ont exprimé leur gratitude et leur admiration envers ces retraités. La salle où s'est déroulée la réception, s'est avérée trop réduite pour contenir tout ce beau monde, venu en force pour assister à cet événement et surtout pour rendre hommage à leurs confrères.

Youcef Chaib

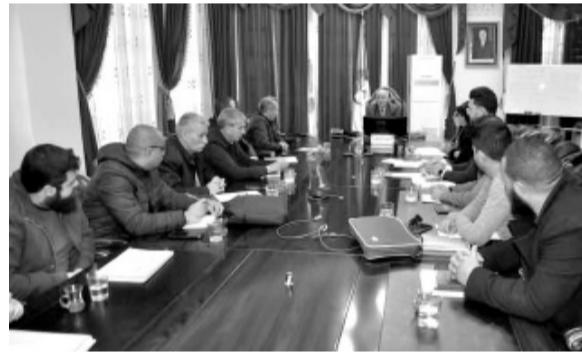
Adrar

Une production de plus de 350.000 qx de maïs en grain attendue

Une production de maïs en grain estimée à 356.475 quintaux (qx) est attendue à Adrar lors la campagne de récolte dans le cadre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette campagne qui se poursuit dans différents périmètres agricoles à travers la wilaya, avait atteint, à la mi-janvier courant, une superficie de plus de 140 hectares (ha), a précisé le chef de service de la production végétale à la DSA, Abdelkader Oumari. D'importants moyens humains et matériels, dont 20 moissonneuses et 73 camions, ont été mobilisés pour la collecte de la récolte au niveau d'une dizaine de périmètres agricoles relevant des daïras d'Adrar, Aoulef, Fenoughil, Tsabit et Zaouiet Kounta, a-t-il fait savoir. Quelque 60 accords ont été conclus avec des maïsiculteurs pour produire du maïs en grain sur une superficie de plus de 3.600 ha, selon le même responsable, signalant que cette superficie est appelée à augmenter parallèlement à l'augmentation des accords conclus dans ce cadre, ce qui devrait porter les prévisions de la surface récoltée de maïs à 6.000 ha, sur un total de 7.130 ha consacrés à cette filière agricole.

Tlemcen

Suivi des projets de centres de stockage des céréales



Dans le cadre du suivi périodique des projets de réalisation de centres de stockage des céréales de proximité à travers la wilaya, le wali de Tlemcen, M. Youssef Bechlaoui, a présidé une séance de travail au siège de la wilaya, en présence de la directrice des équipements publics, des entreprises de réalisation et des bureaux d'études. L'objectif de cette réunion est d'accélérer la cadence des travaux et de garantir l'achèvement des huit centres de stockage de proximité dont a bénéficié la wilaya, dans les délais impartis, afin d'augmenter les capacités nationales de stockage. Les centres concernés par ce projet sont situés dans les localités suivantes: El Aricha, Souani (daïra de Bab El Assa), Tajmout (daïra d'Ain Talout), El Fehoul (daïra de Remchi), Ain Nekrouf (daïra d'Ain Talout), Zenata (daïra de Hennaya), Amieur (daïra de Chetouane) et Sidi Senoussi (daïra de Beni Snous). Cette initiative, supervisée par les autorités locales et les parties prenantes, vise à renforcer l'infrastructure de stockage des céréales et à améliorer la gestion des ressources agricoles, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire de la région. Les travaux devraient progresser rapidement pour répondre aux besoins de la population et soutenir le développement économique de la wilaya. **AMMAMI Mohamed**

Chlef

«Ness El Kheïr» solidaire avec 52 familles dans le besoin

Après avoir satisfait et donné du baume au cœur à plusieurs familles dans les communes de Beni-Haoua et Breïra, ce samedi dernier, c'était le tour de 52 familles, dans un besoin en tout point de vue, d'accueillir les jeunes de l'Association humanitaire "Ness El Kheïr" pour les aider à supporter les effets pénibles des nuits glaciales. Une solidarité qui rentre dans le cadre de l'opération "CHITTA DAFFI". «Nous avons préalablement recensé toutes les familles dans le besoin au niveau des douars de la communes de Dahra pour les satisfaire selon leurs besoins prioritaires. Nous avons distribué des matelas, des couettes, des oreillers, des couvertures, des appareils de chauffage, des réchauds à gaz pour cuisiner, des bouteilles de gaz butane, des habits sur mesure et des kits alimentaires», dira le président de l'Association. Et d'ajouter: «Nous avons même prodigué des soins aux malades dont certains ont été orientés vers les hôpitaux pour passer des IRM, des scanners et d'autres examens en vue des interventions chirurgicales. Nous avons jugé utile de les combler matériellement et beaucoup plus en matière de soins vitaux. Nous les avons même satisfaits financièrement pour l'achat de médicaments ou pour des déplacements hors wilaya vers des structures inexistantes au niveau de la wilaya de Chlef tels les soins en oncologie disponible à Oran, Blida ou Alger». **A.BOUKHTACHE**

Face à une recrudescence de la fièvre aphteuse

Fermeture des marchés et mesures d'urgence à Sidi Bel-Abbès

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès est confrontée à une résurgence de fièvre aphteuse, une maladie virale hautement contagieuse affectant les animaux d'élevage. Face à la multiplication des foyers, les autorités ont pris des mesures drastiques notamment la fermeture des marchés hebdomadaires aux bestiaux et la mise en place d'un dispositif de surveillance renforcé. Selon le responsable de service de l'inspection vétérinaire, quinze foyers ont été confirmés par le laboratoire régional de Tlemcen, touchant plusieurs communes: Tabia, Amarna, Sidi Khaled, Sidi Lahcen, Télagh, Mezaourou, Ras El Ma, Redjem Demmouche, Ain Trid et Sidi Dahou. Cette situation alarmante a conduit le wali à prendre un arrêté interdisant la tenue des onze marchés hebdomadaires de la wilaya et de tout rassemblement d'animaux sensibles à la maladie (bovins, ovins

et caprins), en plus de l'utilisation des étangs, des points d'eau, du pâturage collectif et des opérations d'insémination artificielle. Ces mesures visent à limiter au maximum les contacts entre les animaux et à freiner la propagation du virus. A cet effet, l'inspection vétérinaire a reçu pour instruction d'intensifier la surveillance des élevages et de procéder à une large exploration afin de détecter tout signe clinique de la maladie. Une sensibilisation accrue des éleveurs est également mise en œuvre, les incitant à déclarer, sans délai, tout cas suspect. Les vétérinaires prodiguent des conseils pratiques aux acteurs de la filière tels l'isolement des animaux malades du reste du troupeau, la désinfection rigoureuse des bâtiments d'élevage, des véhicules de transport d'animaux (morts ou vivants) et de l'ensemble du matériel agricole, en attendant la réception d'un quota de vaccins anti-aphteux pour lancer une campagne de vaccination du cheptel

bovin, estimé à plus de 32.304 têtes dont 18.295 vaches laitières. Une vaccination péri-focale sera également mise en place afin de créer un cordon sanitaire autour des foyers. D'autre part, dans le cadre de la responsabilité, des instructions fermes obligent les éleveurs à déclarer les foyers d'infection et le nombre d'animaux présentant des symptômes, l'incinération des cadavres des bêtes atteintes et la présentation d'un certificat de bonne santé pour tout déplacement d'animaux vers les abattoirs. Face à la rapidité de propagation de cette maladie, une approche collective est privilégiée. Tous les partenaires de la Chambre d'agriculture sont mobilisés pour sensibiliser la population et les services de sécurité assureront la surveillance des routes afin d'empêcher tout déplacement illégal d'animaux. L'efficacité de ces mesures reposera sur la vigilance de tous les acteurs et le respect des consignes sanitaires.

Nekmaria (Mostaganem)

Le génocide des «enfumages» d'Ouled Ryah choque la fille du tortionnaire

Par Charef Kassous

Lors de son passage à l'université «Abdelhamid Ibn Badis» ce jeudi dernier, la petite fille de Mostaganem a marqué les esprits par son douloureux témoignage sur les actes de supplice de son père qui a torturé des Algériens, durant la guerre de libération de l'Algérie. Son engagement à dévoiler les comportements haineux de ses parents l'a poussée à mettre la lumière sur les actes crapuleux et les faits abominables des colonisateurs français, lors de l'occupation de l'Algérie. En racontant les atrocités commises par son père, tortionnaire de la Légion étrangère, Isabelle Vaha ne s'est pas arrêtée à ses acerbés souvenirs. En revanche et afin de prendre conscience de toute l'ampleur de la tragédie vécue par le peuple algérien, elle a tenu à visiter les "Enfumages de Ouled Ryah" pour s'aviser des crimes abjects, perpétrés contre les populations autochtones qui n'ont de pareils que les pires génocides connus à travers l'histoire de l'humanité. La dame devait connaître in situ



comment Pelissier avait exterminé une tribu entière, celle de "Ouled Ryah" dans cette fameuse grotte nommée "El Frachih", dans la localité de Nekmaria. Le professeur Brahim Bouderah, recteur de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» a accompagné son invitée, Isabelle Vaha, à la grotte des "Frachih", dans l'esprit de confirmer une vérité, celle du génocide commis délibérément ce 19 juin 1845 par le colonel Pélissier, de plus d'un millier d'hommes, d'enfants, de femmes et même d'animaux. Le recteur, conscient du devoir de mémoire, tenait à faire découvrir à la petite fille de Mostaganem, cette triste page de l'histoire des massacres orchestrés sous la responsabilité du maréchal Thomas-Robert Bugeaud qui est devenu le symbole de la violence. Devant le site, elle a solennellement écouté, très émue, l'histoire du massacre des "enfumages" des "Frachih" qui ont décimé une tribu dans sa totalité. L'extermination par le feu et l'emmurement l'ont fait pleurer à chaudes larmes, car pour elle, cet odieux crime colonial est irréparable. Elle a appris au passage la série de tueries collectives de Laghouat un 04 décembre 1852, celle de Sebib (Ain Merane) à Chlef, en août 1854, etc... La petite fille de Mostaganem, ébranlée, se mit à méditer sur ce qui décrivait le summum de la barbarie du colonialisme qui voulait ainsi punir les indigènes pour leur refus de se soumettre à l'ordre colonial. Le Dr Isabelle Vaha avait longtemps compris que l'administration coloniale n'a pas trouvé mieux que la politique de la terre brûlée et des extinctions collectives. C'est justement ces crimes inqualifiables qui ont incité cette dame à lutter contre l'injustice. Dans un esprit très engagé et au-delà de la dimension criminelle des Français en Algérie, l'historienne s'est pourvue de volonté pour persévérer à mettre sous les projecteurs, toutes les réalités sur la fabrique criminelle de la France coloniale.

Du 22 au 25 janvier à Annaba

50 exposants attendus au 3ème Salon national Agroservé

La 3ème édition du Salon national des conserves alimentaires (Agroservé), prévu à Annaba du 22 au 25 janvier, accueillera 50 exposants de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs de cette manifestation économique. Ce salon, qui constitue une halte permettant aux opérateurs économiques concernés et aux jeunes investisseurs de "mesurer les progrès réalisés dans le domaine des conserves alimentaires" et "d'identifier les besoins des producteurs pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits en vue de leur positionnement sur le marché", a-t-on indiqué de même source. L'accent sera mis, au cours du salon, sur "les moyens de lutte contre la concurrence déloyale" et sur "l'accompagnement des producteurs locaux spécialisés dans cette activité afin de leur permettre de développer leurs produits et d'assurer la pérennité de leur entreprise", a-t-on souligné. Le 3ème Salon Agroservé sera également mis à profit pour lancer "une plateforme



numérique qui permettra aux opérateurs économiques d'échanger leurs expériences et de rechercher des solutions innovantes pour développer leurs produits et accroître leur

compétitivité", ont encore fait savoir les organisateurs de la manifestation. Cet événement économique est organisé par l'agence de communication "AzedCom".

Mila

04 projets pour améliorer le service d'approvisionnement en eau potable

Le secteur des ressources en eau à Mila a bénéficié de quatre projets pour l'amélioration du service et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes de la wilaya pour un montant global de 570 millions DA, apprend-on jeudi de la direction locale du secteur. Parmi les projets, dont les crédits financiers ont été alloués au titre de l'exercice en cours (2025), figure celui de l'alimentation depuis le barrage de Beni Haroun de plusieurs mechtas de la commune d'Oued Ath-

mania dont Djebel Aakab, Ain Khiane et Ain Guermat, a précisé, Fateh Lekehel, chef du service d'alimentation en eau potable à cette direction. La commune de Chelghoum Laïd a bénéficié de son côté d'un projet de réalisation d'un système de pompage pour relier le château d'eau de 5.000 m³ de la localité de Bougrana au forage réalisé par les services de la commune pour alimenter cette agglomération secondaire, selon la même source. Dans la commune de Mechira, il sera procédé à la réalisation d'un réseau d'alimenta-

tion en eau potable de la mechta Chara dont les habitants s'alimentent depuis des puits, tandis que la commune de Rouached a bénéficié d'un projet de réhabilitation du système de pompage qui l'alimente depuis Oued El Kebir, est-il indiqué. Ces projets visent le renforcement de l'approvisionnement des localités alimentées depuis des sources et forages dans un souci d'amélioration du service d'eau et de sécurisation de leur approvisionnement en cette ressource vitale, a affirmé le même cadre.

Batna

Ouverture mars prochain d'un Conservatoire de musique

Un Conservatoire de musique sera ouvert début mars prochain au Pôle culturel et sportif de la cité Kechida de la ville de Batna, a indiqué jeudi, le Directeur de wilaya de la culture et des arts, Abderrazak Bensalem. La formation musicale y sera destinée aux jeunes âgés de 9 ans et plus, les inscriptions débuteront le 29 janvier, a précisé le même responsable dans une présentation du lieu faite au wali, Mohamed Benmalek lors de sa visite de la structure qui accueillera ce Conservatoire actuellement en cours d'aménagement par les services techniques de la commune de Batna. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre les secteurs des collectivités locales et de la culture et des arts, selon M. Bensalem qui a ajouté que le Conservatoire occupera le siège de l'ex office communal de la culture, du sport et du tourisme dont l'aménagement a été pris en charge par la commune de Batna, tandis que la gestion et l'encadrement seront assurés par la Direction de la

culture et des arts. Demeurée longtemps fermée, cette structure de deux niveaux compte 14 salles aménagées, un studio d'enregistrement et un pavillon d'administration avec une grande salle de réunion. Le Conservatoire se trouve au sein du pôle culturel et sportif de la cité Kechida qui

compte divers équipements dont un théâtre de verdure de 6.000 places. Le wali a inspecté cette structure en compagnie du président de l'APC, Noureddine Beloumi et des cadres du secteur de la culture et a reçu des explications sur ce Conservatoire et ses perspectives.

Vol de câbles électriques à Bouira

Un préjudice financier de 18 millions de DA en 2024

Un préjudice financier de 18 millions de DA a été causé par le vol de câbles électriques à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, où près de 60 cas de «vandalisme» ont été enregistrés sur le réseau durant l'année 2024, selon un bilan communiqué mardi par la direction de distribution de l'électricité et du gaz. «Convoités pour leur cuivre, les câbles électriques ont fait l'objet de 57 cas de vols en 2024 à Bouira, causant un préjudice de 18 millions de dinars à la société de distribution de l'électricité et du gaz dont les services interviennent, à chaque fois, pour effectuer des travaux de réparation et de remplacement de câbles afin de rétablir le courant électrique au profit des abonnés», selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi.» Près de 380 foyers ont été touchés par des coupures d'électricité dues à des vols de câbles en cuivre dans plusieurs communes de la wilaya comme Bouira, Khabouzia, Bir Ghalbou, El Hachimia, Ain Bessam, Aomar, Oued El Bardi, Maâlla, Kadiria, Lakhdaïria, El Asnam, Taghzout, Maâmoura, Dirah Rihane El Adjiba, Ath Mansour et Bechloul, a encore précisé le même responsable.

Personnes sans domicile fixe (SDF)

Plus de 7.600 repas chauds distribués à Constantine

Un total de 7.580 repas chauds a été distribué à Constantine au profit de personnes sans domicile fixe (SDF), dans le cadre de la campagne de solidarité «Hiver chaud». Cette initiative est lancée par le bureau local du croissant rouge algérien (CRA), a indiqué, dimanche son président, Hadj Amor Benacer. L'initiative humanitaire qui a été entamée le début du mois de novembre dernier a permis la distribution de 100 repas chauds par jour et vise à venir en aide à cette catégorie vulnérable, notamment durant cette période d'hiver glacial précisément le même responsable. Ce programme «spécial hiver» tracé par cet organisme d'aide humanitaire porte aussi sur l'organisation des visites médicales à domicile vers des zones reculées, où 69 consultations médicales ont été déjà effectuées au profit de 49 familles démunies dans les communes de Beni H'midene et de Didouche Mourad, a-t-il ajouté, notant que cette opération se poursuivra jusqu'à la veille de Ramadhan prochain pour toucher 107 autres familles inscrites, relevant des communes d'Ain Abid, d'Ouled Rahmoune et de Benbadis. Il s'agit également de 800 colis de denrées alimentaires, 530 couvertures et 335 unités de vêtements d'hiver, ont été distribuées par les membres de ce bureau au profit des SDF et des personnes nécessiteuses, a encore détaillé Benacer.

Oum El Bouaghi

650 millions DA pour l'entretien et la réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe financière de 650 millions DA a été octroyée au titre de l'exercice 2025 pour l'entretien et la réhabilitation du réseau routier de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local des travaux publics, Mohamed Toufik Boukerche. Dans une déclaration à l'APS, M. Boukerche a précisé que ces actions concerneront le réseau de routes nationales traversant la wilaya sur 488 km et porteront notamment sur le renforcement de la signalisation horizontale et verticale, l'installation de glissières de sécurité, la réparation des nids-de-poule et l'élimination des points noirs. Il sera également procédé dans le cadre de cette opération à l'aménagement de trois intersections au niveau du village Sidi Reghis de la commune d'Oum El Bouaghi sur la RN-10, à Mechta Bougarne (RN-100) et mechta Sidi Ounis (RN-10) dans la commune d'Ain Fakroun, selon la même source. L'entretien de 8 km du chemin de wilaya CW-26 dans son tronçon reliant Ain Kercha aux limites de la wilaya de Batna sera également lancé pour faciliter la circulation dans cette partie du Sud-Ouest de la wilaya en direction de Batna, a ajouté le même responsable.

Constantine

09 dépôts pour le stockage de céréales bientôt

Neuf dépôts de proximité destinés au stockage de céréales devraient être livrés «au cours du premier semestre de cette année» dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine. Ces dépôts sont répartis dans les communes d'Ain Abid (2 dépôts), d'Ain Smara (1), d'Ibn Badis (2), d'Ibn Ziad (2) et de Zighoud-Yousef (2), selon des services de la wilaya qui a ajouté que ces projets, qui représentent une capacité de stockage supplémentaire de 450.000 quintaux, porteront la capacité d'emmagasinage totale dans la wilaya de Constantine à 2,1 millions de quintaux. La récolte céréalière avait atteint plus de 1,9 million de quintaux lors la précédente campagne moissons battage, dont plus de 376.000 quintaux (92.200 quintaux de blé dur, 78.000 quintaux de blé tendre, 5.000 quintaux d'orge et 75 quintaux d'avoine) avaient été stockés, ajoute la même source.

6ème journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF Défaite du CSC face au Simba SC

Le CS Constantine a été battu (2-0) par Simba SC, dimanche après-midi à Dar Es-Salaam, pour le compte de la 6e journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF. Le CS Constantine, déjà qualifié en quarts de finale, se contente de la deuxième place dans le Groupe (A), après cette défaite en Tanzanie. Les Sanafir avaient caracolé en tête de ce groupe pendant les cinq premières journées et un nul leur aurait suffi pour conserver le leadership, mais les Tanzaniens ont pleinement profité de l'avantage du ter-

rain au cours de cette ultime journée, pour gagner et finir en beauté. Les Constantinois avaient tenu bon jusqu'à l'heure de jeu, avant de céder une première fois devant Kibu, ayant ouvert le score à la 61e, avant que l'ancien usmiste Lionel Ateba ne double la mise à la 79e. Un précieux succès qui offre la première place du Groupe (A) au SC Simba, avec treize points, devant le CSC (2e/12 pts), au moment où les Angolais de Bravos do Maquis ont conservé leur troisième place, avec sept points, malgré leur lourde défaite chez les Tunisiens

du CS Sfaxien (4-0). Des réalisations signées Nasraoui (3e) et Sekkouhi (33e), avec deux autres réalisations contre leurs propre camp, de Nevas et Bengui, respectivement aux 54e et 90e+5, mais qui n'ont rien changé au triste sort du CSS, car il termine bon dernier du groupe, avec seulement trois unités au compteur. Les Tunisiens avaient commencé en effet par perdre la totalité de leurs cinq premiers matchs, avant de se ressaisir au cours de cette ultime journée de la phase de poules, mais leur réveil a été tardif.

Sport scolaire

Création de 10 ligues de wilayas dans le sud du pays

Pas moins de dix ligues de wilayas de sport scolaire ont été créées, dernièrement dans le sud du pays, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération algérienne de sport scolaire (FAAS). Dans une déclaration à l'APS, le président sortant de cette instance, Abdelhafid Izem, a précisé que "la création de ces ligues intervient suite au nouveau découpage administratif, et s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'activité sportive scolaire et l'élargissement de sa pratique". Il a également salué les efforts du ministère de l'Education nationale "à travers les facilités récemment accordées pour la prise en charge financière des manifestations nationales inscrites dans le programme de la FASS", soulignant que cette mesure "encouragera les ligues de wilayas à accueillir les prochaines compétitions sportives scolaires nationales". Dans ce cadre, M. Izem a mis en avant la dynamique importante qu'ont connue les activités de sport scolaire au cours de l'année écoulée, 2024, grâce à "l'attention particulière des autorités publiques envers ce secteur, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réhabiliter le sport scolaire qui a toujours été un vivier de champions ayant porté haut les couleurs nationales sur la scène internationale", a-t-il dit. Le président de la FASS a également souligné l'organisation d'au moins dix manifestations sportives nationales par son instance au cours de l'année 2024, réparties sur plusieurs wilayas, dont deux à Timimoun. Il a précisé que la mise en œuvre de ce programme a été rendue possible grâce à un travail de coordination avec la Direction des activités sportives, culturelles et



sociales du ministère de l'Education nationale, par le biais de l'élaboration des fiches techniques nécessaires pour assurer la prise en charge financière des épreuves. Le nombre de participants à ces compétitions nationales de sport scolaire a dépassé les 9.000 élèves sportifs et sportives. Elles ont eu lieu avec le concours des autorités des wilayas hôtes, qui ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour leur réussite, selon le même responsable, qui a mis en valeur aussi la contribution des Fédérations sportives nationales spécialisées ayant soutenu la FASS dans l'organisation des diverses compétitions. Concernant les principales participations internationales du sport scolaire algérien en 2024, M. Izem a notamment cité les "Gymnasiades" mondiales scolaires, qu'il a qualifiées de "rendez-vous incontournable du calendrier du sport scolaire national". Revenant justement à la participation algérienne à la dernière édition de cette manifestation mondiale scolaire, similaire aux Jeux olympiques, qui s'est tenue l'été dernier au Bahreïn, il l'a qualifiée de "

très honorable", avec une moisson de 14 médailles d'or, 12 d'argent et 24 de bronze pour une délégation algérienne composée de 65 athlètes, garçons et filles. Par ailleurs, la ville d'Oran accueillera la première compétition sportive scolaire internationale de la nouvelle année 2025, à savoir le Championnat nord-africain du football scolaire, qui se déroulera du 21 au 25 janvier. Cette compétition, qui verra la participation des sélections scolaires d'Algérie, de Tunisie, d'Egypte et de Libye, est placée sous l'égide de l'Union nord-africaine de football. Elle est également qualificative pour le Championnat africain de football scolaire, prévu en mars prochain en Côte d'Ivoire, rappelle-t-on.

Mondial de handball Défaite de l'Algérie face à la Tunisie

La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue tunisienne (26-25), en match comptant pour la 3e et dernière journée du groupe B du Mondial 2025, disputé samedi à Herning (Danemark). Il s'agit de la troisième défaite du Sept national en autant de rencontres dans le tournoi, après celles concédées face au Danemark (22-47) et l'Italie (23-32). Suite à ce nouveau revers, l'Algérie sera reversée en Coupe du président (matchs de classement), alors que la Tunisie accède au Tour principal. La deuxième rencontre de la poule B oppose, à partir de 20h30 (heures algériennes), le Danemark (triple tenant) à l'Italie pour la première place du groupe. Pour rappel, les trois meilleures équipes de chaque groupe se qualifient au Tour principal.

Fédération algérienne de tennis (FAT)

Installation d'une commission d'homologation des infrastructures

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé dimanche, l'installation d'une commission dédiée à l'homologation des infrastructures susceptibles d'accueillir les différentes compétitions inscrites dans le calendrier de la saison courante. "Dans le cadre de la préparation du calendrier des compétitions et de l'attribution des tournois nationaux et autres pour la saison sportive 2025, l'instance fédérale a installé une commission dédiée à l'homologation des infrastructures qui abritera les différentes compétitions", a écrit la FAT dans un communiqué. "Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'analyse approfondie de la situation, visant à garantir des conditions optimales pour le bon déroulement des événements", a précisé la FAT. Selon la même source, un programme de visite des clubs sera communiqué prochainement, permettant ainsi une évaluation sur site des installations.

Coupe de la CAF

L'USMA bat l'ASC Jaraaf et termine leader du groupe C



L'USM Alger, a terminé leader du groupe C de la Coupe de la CAF, en battant l'ASC Jaraaf 2-0 (mi-temps: 0-0), dimanche soir au stade du 5-juillet, pour le compte de la 6e et dernière journée de la phase de poules. Après un 1e quart d'heure légèrement dominé par les visiteurs, les Algérois ont pris ensuite le contrôle de la partie, mais sans pour autant inquiéter sérieusement le portier sénégalais, Cheikh Lo Ndoye. L'ASC Jaraaf s'est procurée 2 occasions dangereuses, qui auraient pu lui permettre de prendre l'avantage avant la pause. En 2e période, l'USMA a dominé son vis-à-vis, ce qui lui a permis de trouver la faille en fin de match par Belkacemi, après un mauvais dégagement du portier adverse (80e). Dans le temps additionnel, le latéral droit et capitaine Redouani a réussi à faire le break (90e+8). Dans l'autre match du groupe C, les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas ont disposé facilement des Botswanais d'Orapa United (4-0), en match disputé au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Les buts ont été marqués par Ecua, auteur d'un doublé (35e, 64e), Dagrou (79e), et Diarrassouba (90e2). L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs : Stellenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CSC.

Ligue 2

NAHD-RCK et JSEB-ESBA décalés au 26 janvier

Les deux derby NAHD-RCK et JSEB-ESBA, comptant pour la 16e journée de la Ligue 2, sont décalés au 26 janvier. «Les rencontres seniors NAHD-RCK et JSEB-ESBA, programmées initialement le vendredi 24 janvier, ont été décalées à dimanche 26 janvier», a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche dans un communiqué. Au terme de la première partie de la saison, l'ES Ben Aknoun occupe la tête du groupe Centre-Ouest avec 35 points, à cinq longueurs de son dauphin le RC Kouba (2e, 30 pts), alors que la JS El-Biar suit derrière à la troisième place, en compagnie de la JSM Tiaret et l'ASM Oran, avec 23 points chacun. De son côté, le NA Husseïn-Dey occupe la 6e position avec 22 unités. «Les matchs de la catégorie des réserves sont maintenus à leur date initiale à savoir le vendredi 24 janvier», ajoute la LNFA.

Ligue 1 Mobilis

USMA-MCA vendredi à 18h00

Le coup d'envoi du "big derby" algérois entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu vendredi au stade olympique du 5-juillet d'Alger, pour le compte de la mise à jour de la 7e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, sera donné à 18h00, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué. L'USMA occupe la 5e place au tableau avec 20 points, à égalité avec le CS Constantine, l'ASO Chlef, et l'USM Khencela, tandis que le "Doyen" pointe à la 3e place avec 21 unités, en compagnie de l'ES Sétif. L'USMA compte trois autres matchs en retard à disputer. De son côté, le Mouloudia aura à jouer deux matchs pour se mettre à jour avec le calendrier de la compétition. Deux matchs de mise à jour de la 12e journée, se disputeront le lendemain du derby, soit le samedi 25 janvier : CS Constantine - MC El-Bayadh (16h00) et Paradou AC - CR Belouizdad (17h00).

La générale de la pièce de théâtre "Ech'Chabih" présentée à Alger



La générale de la pièce de théâtre "Ech'Chabih" (le sosie), une mise en garde contre les risques irrémédiables du développement incontrôlé de l'intelligence artificielle et des technologies numériques a été présentée samedi devant un public relativement nombreux. Produit et accueilli par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Aissa Djekati sur un texte de Mustapha Bouri, attire également l'attention des parents sur un autre péril, celui de l'addiction quasi certaine de leurs enfants aux écrans des téléphones portables et des tablettes numériques, s'ils continuent à ignorer de tels dangers existentiels. D'une durée de 70 mn, "Ech'Chabih", raconte l'histoire d'un chercheur dans le domaine des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, qui s'est secrètement créé son propre sosie et que celui-ci aurait commis plusieurs crimes, laissant son créateur devant l'obligation de répondre devant la loi de crimes qu'il n'a pas commis. Cette incapacité à contrôler les conséquences de ses propres recherches a été appuyée par le metteur en scène à travers les chorégraphies de Aissa Chouat dans la mise en mouvement des comédiens, agissant sur l'aspect biométrique de leur jeu, les faisant apparaître au public comme de véritables automates, une manière pour lui d'insister sur l'éventualité de vivre une désertion de la rationalité scientifique imprévue par l'intelligence humaine. Cette mise en garde est d'autant plus soulignée, que le spectacle se termine avec la transformation de tous les personnages, habillés par Mustapha Chaïb, en automates, vidés de tout humanisme, laissant pour unique personnage originel et authentique, le chercheur, stupéfait par le désastre dont il est responsable et que ses calculs, aussi rationnels qu'ils eussent été n'ont pu prévoir. Servi par une quinzaine de comédiens entre anciens et nouveaux talents, dont Aissa Chouat, Hadjla Khelladi, Fouzia Brahimi, Toufik Rabhi, Brahim El Khalil Chentoufa, Leila Benatia et Maïssa Ben Aïssa, le spectacle a usé des registres des théâtres, réaliste, expérimental et scientifique, ou encore comique, offrant aux artistes prestataires la possibilité d'occuper tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, exécutés dans l'Arabe académique. Œuvre de Mohamed Laïd Hallis, la scénographie, de conception multifonctionnelle, faite de blocs amovibles traversés par des faisceaux lumineux futuristes, multicolores et feutrés et de plaques électroniques et circuits intégrés, aura été d'un apport concluant au spectacle car suggérant des manipulations et des expériences sur l'intelligence artificielle et des processus de hautes technologies de pointes, dans les atmosphères glaciales et secrètes des grands laboratoires. L'ambiance feutrée, voire sombre créée par un éclairage de circonstance, a appuyé la dualité entre, manipulations scientifiques reposant sur un protocole supposé logique et rationnel et incertitudes des conséquences échappant à tout contrôle et à la maîtrise de la pensée humaine. Le spectacle a également été soutenu par un choix de bruitages et de corpus musicaux judicieusement créés par le génial Zakari Bensaleh, qui a réussi à bien illustrer la gestuelle et les mouvements des personnages automates, sur un fond fait de nappes sonores planantes et des cadences rythmiques saccadées, évoquant l'inquiétude, la perte de contrôle et la peur du néant, autant d'éléments sur la bande son qui ont bien servi les atmosphères de la trame dans ses différentes situations. A l'issue du spectacle, le public, tenu en haleine durant tout le déroulement de la trame, a longtemps applaudi, les comédiens, le metteur en scène, et l'ensemble du personnel technique et artistique.

Caftan constantinois

Un des habits féminins prestigieux incarnant l'authenticité algérienne

Le Caftan constantinois, avec sa beauté, son charme et son histoire millénaire, continue de diffuser les délicieux effluves de l'histoire de l'Algérie en matière d'habits féminins de fête. Cet habit lumineux, considéré comme l'une des tenues féminines festives les plus emblématiques dans l'Est algérien, est un symbole de l'authenticité algérienne, couronné par une reconnaissance mondiale de l'UNESCO en tant que patrimoine purement algérien. Le Caftan de Constantine, brodé au medjboud (fil d'or) et connu chez les Constantinois comme "Caftan el Kadi", est, en effet, officiellement inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, après que le comité international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a approuvé le dossier algérien, lors de sa 19ème session en décembre dernier, confirmant l'authenticité et l'identité purement algérienne de ce patrimoine. Une reconnaissance qui met un terme aux tentatives désespérées d'un pays voisin de l'Algérie de s'en approprier la paternité. Le dossier soumis comprend une collection d'éléments représentant les costumes féminins cérémoniels de l'Est algérien, tels que "la Gandoura", "El Melhfa", "Le Caftan", "El Qat", "El Gouit", "El Lhafa", "El Chachia", "El Seroual", "El Dakhila", "El Logaa", "El Mendil" et "El Hizam", selon les déclarations de Mme Meryem Kebaili, directrice du musée national public des arts et expressions traditionnels au Palais Ahmed Bey, membre du comité ministériel ayant supervisé l'élaboration et la présentation du dossier à l'UNESCO. Mme Kebaili a souligné que Le Caftan constantinois figure parmi les habits de fête les plus remarquables de cette collection en raison de son caractère patrimonial profondément enraciné dans la majorité des familles de l'Est algérien. Il est porté avec des bijoux traditionnels lors des fêtes et des célébrations so-



ciales organisées dans une atmosphère de joie et d'allégresse. Elle a également révélé que Le Caftan constantinois, apparu avant l'an 1500, a ensuite évolué vers plus de modernité et de raffinement durant l'ère ottomane (1518-1830), avec des tissus luxueux et des broderies en fils d'or et d'argent, localement connus sous le nom de "Khayt Errouh", à l'origine réservés aux femmes de l'élite avant de devenir, au fil du temps, une tenue traditionnelle portée par les mariées et leurs familles lors des grandes occasions festives à Constantine et dans les villes environnantes. Pour M. Fouad Azzi, spécialiste dans la conception et la couture de vêtements féminins de fête, figurant dans le dossier présenté à l'UNESCO, la beauté du Caftan constantinois est rehaussée par ses bijoux distinctifs, tels que "El Djbin", "Khayt Errouh", "Mnaqech", "El Meshraf", "El Mukhbel", "Sekhab", "El Messayess", "El Chachia Bessoltani" et "El Khalkhal". Ces ornements confèrent au Caftan une allure unique, faisant de cet habit féminin un symbole de l'authenticité du patrimoine culturel

féminin de la région. Azzi décrit Le Caftan comme étant bien plus qu'un simple habit : "C'est un message culturel qui porte en lui l'âme des générations". Il insiste sur le fait que préserver Le Caftan revient à sauvegarder la mémoire des ancêtres, s'agissant d'un patrimoine incarnant l'essence même de l'Algérie ancienne. Les ateliers organisés au musée national des arts et expressions traditionnels, des maîtres couturiers ont partagé leurs récits sur le Caftan, héritage transmis de génération en génération. Selon M. Kais Hamidi, les artisans ont introduit des touches innovantes au Caftan constantinois, l'agrémentant de broderies et d'ornements tridimensionnels en fils d'or et d'argent. Ces motifs, tels que des formes géométriques entrelacées et des fleurs dessinées avec précision, ajoutent une touche de luxe et de fraîcheur au Caftan. La couturière Baya Hamlaoui, célèbre pour son émission télévisée "L'Atelier de Couture avec Madame Baya", souligne, quant à elle, que chaque détail du Caftan porte une signification culturelle profonde, comme les motifs d'aiguilles symbolisant la générosité ou le paon représentant la grâce et l'élégance. Enfin, Mme Souad Berdjem, formatrice en design et couture de Caftan, a affirmé que le défi actuel consiste à former de nouvelles générations passionnées pour préserver cet héritage. Elle insiste sur le fait que l'inscription du Caftan constantinois au patrimoine culturel immatériel de l'humanité "n'est pas seulement une victoire diplomatique, mais également un message universel soulignant l'attachement de l'Algérie à ses racines et son ambition de transmettre cet héritage avec fierté". Le Caftan constantinois est aujourd'hui bien plus qu'un habit de fête porté par les femmes : il est une histoire vivante, une identité nationale et un symbole intemporel de l'Algérie dans le registre de l'humanité.

Mort du musicien Maati Bachir

La Coopérative Oscar pour la culture et les arts de Biskra commémore le 21e anniversaire

La Coopérative Oscar pour la culture et les arts de Biskra a commémoré, samedi au théâtre régional Chebbah-Mekki de la capitale des Zibān, le 21ème anniversaire de la mort du défunt musicien Mebarki Bachir, connu sous le nom de Maati Bachir (1942-2004). La manifestation, organisée sous le slogan "Ecole de la diversité, de la créativité et de la pérennité", a donné lieu à des représentations artistiques, musicales et lyriques ainsi qu'à la projection de documentaires dédiés au parcours personnel et artistique du regretté Maati Bachir, originaire de Biskra, disparu le 8 janvier 2004. L'événement a également été marqué par la présentation de témoignages qui ont mis en exergue "la personnalité exceptionnelle" du défunt musicien en tant qu'un des symboles de la musique et de la chanson algériennes auxquelles il a beau-

coup donné, composant, notamment, à l'intention d'artistes reconnus comme Noura, Djahida, Saloua, Khelifi Ahmed et Tarek Djenane, entre autres. Cette initiative visait, selon ses organisateurs, à "contribuer à la préservation de la musique algérienne authentique" ainsi qu'à "faire connaître aux jeunes le patrimoine culturel diversifié de notre pays". Un patrimoine qu'il est "du devoir de chacun de préserver dans un contexte marqué par le flot ininterrompu de produits artistiques internationaux mis sur le devant de la scène par les moyens de communication modernes", a souligné la vice-présidente de la coopérative Oscar, Houda Berbache. La commémoration de l'anniversaire de la mort du regretté musicien Maati Bachir a également offert l'opportunité d'honorer un certain nombre d'artistes locaux qui ont enrichi la scène culturelle de la région



et ce, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté les autorités de la wilaya, et des personnalités culturelles et artistiques de différentes régions des Zibān.

Incendies à Los Angeles Les pompiers s'inquiètent du retour des vents forts



Après une accalmie ce week-end, de nouvelles rafales de vent sont attendues ce lundi à Los Angeles. Depuis le 7 janvier, la deuxième plus grande ville des États-Unis et ses environs sont en proie aux flammes dévastatrices de violents incendies. Les pompiers américains qui combattent les incendies qui ravagent Los Angeles (États-Unis) depuis des jours et ont tué au moins 27 personnes se préparent à un retour des vents forts ce lundi 20 janvier, le gouverneur de Californie disant espérer qu'il s'agisse du "dernier" épisode similaire. Les deux principaux feux qui ont détruit près de 16.000 hectares et rayé de la carte des quartiers entiers de la seconde ville des États-Unis sont désormais

contenus à plus de 50%, selon les autorités. L'accalmie des vents ce week-end a permis aux autorités de lever des ordres d'évacuation dans de nombreux quartiers de la ville, permettant à des milliers d'habitants de revenir chez eux. Mais les services météorologiques américains prévoient un temps sec et venteux ce lundi, avec des rafales jusqu'à 130 kilomètres par heure. "C'est le dernier (...) nous l'espérons" des épisodes de vents forts à frapper la ville côtière, a déclaré le gouverneur démocrate Gavin Newsom ce dimanche 19 janvier sur la chaîne MSNBC. Alors que des milliers de pompiers continuent à travailler jour et nuit pour contrôler ces incendies dévastateurs, le président élu Donald Trump

a déclaré dimanche lors d'un meeting qu'il allait se rendre sur place vendredi prochain. Gavin Newsom avait invité le républicain, qui l'a attaqué pour sa gestion des incendies, à visiter Los Angeles et à constater les dégâts. Mais la polémique politique ne retombe pas, et Gavin Newsom a regretté ce dimanche que de fausses informations, dont certaines reprises par Donald Trump, ne circulent. "Ce n'est vraiment pas utile", a-t-il déclaré sur MSNBC à propos de ses prises de parole sur le manque d'eau disponible pour combattre les flammes. "Aucun réseau d'eau municipal dans le monde ne pourrait faire face à un tel incendie", a martelé le démocrate, accusant Elon Musk, homme le plus riche du monde et très proche de Donald Trump, de propager de la désinformation. En attendant, des brigades cynophiles continuent d'inspecter les zones sinistrées à la recherche de victimes, dans les bâtiments calcinés et jusque dans certaines zones escarpées. La région a subit son début d'année le plus sec depuis 1850, selon le gouverneur. Il prévient aussi que, "dans les deux prochaines semaines", d'importantes pluies pourraient provoquer crues et inondations. "Nous allons commencer à poser des sacs de sable", a-t-il déclaré, ajoutant avoir mobilisé 2.500 gardes nationaux à cet effet.

Mayotte

Un cas importé de choléra identifié



Un cas de choléra a été identifié à Mayotte, a indiqué dimanche l'Agence régionale de santé de l'archipel qui a aussitôt mis en œuvre un plan d'action afin de limiter les risques diffusion de la maladie. «Il s'agit d'un cas importé à Mayotte», a précisé auprès de l'AFP Julien Demaria, chef du bureau de la communication de crise sanitaire du ministère de la Santé. Le patient était en effet arrivé par avion sur l'archipel quelques heures avant la détection de la maladie en provenance d'Afrique continentale. «Le patient a été pris en charge rapidement et de manière sécurisée au Centre hospitalier de Mayotte», a fait savoir l'agence régionale de santé (ARS) dans un communiqué publié dimanche et consulté par 20 Minutes. Un circuit de prise en charge spécifique a été

mis en place au sein de l'établissement dès réception du résultat positif et une première équipe d'investigation médicale a interrogé le patient samedi soir afin d'identifier les causes, des cas contacts et autres personnes potentiellement exposées. L'ARS a par ailleurs mis en place des actions permettant d'interrompre une potentielle transmission de la bactérie et son implantation sur le territoire. «Dès dimanche matin, une équipe a été déployée sur la zone d'habitation du malade afin de poursuivre les investigations épidémiologiques, procéder à la désinfection du foyer», détaille l'organisme. Des recommandations sanitaires ont également été distribuées aux personnes du voisinage et une action de vaccination préventive a été conduite autour de la zone d'habitation.

Entre Grenoble et Valence Une femme accouche dans un train

Une grenobloise de 22 ans a donné naissance dans un TER en partance de Grenoble et à destination de Valence. Les faits ont eu lieu le 12 janvier dans la matinée. C'est au matin du 12 janvier vers 8h15 qu'Esther a ressenti ses premières contractions en dépit du fait que son accouchement n'était pas prévu aussi tôt. Des passagers ont aussitôt prévenu un contrôleur présent à bord pour assister la jeune femme alors paniquée. "J'étais couchée sur une banquette à l'entrée du compartiment" témoigne au micro de RTL la future maman. Un médecin, contacté au téléphone par le contrôleur, a pu prodiguer quelques conseils pour assister Esther, il aura malgré tout été nécessaire de stopper le train en gare de Saint-Marcellin (Isère) dans l'attente d'une équipe de pompiers. Malgré tout le bébé est né bien avant l'arrivée des secours. Fort heureusement pour la mère, un ancien pompier, voyageant comme passager, a pu aider la jeune femme. "Ça a été rapide, j'ai poussé deux fois et il est sorti" témoignait Esther au micro de RTL, ravie de présenter son petit Alasane. Avec ses 3 kilos et 400 grammes, celui-ci se porte bien, de même que sa maman.

Espagne

Grave accident de télésiège dans les Pyrénées, une trentaine de blessés

Plus d'une trentaine de personnes ont été blessées, dont certaines, gravement, dans un accident de télésiège à Astún, station espagnole proche de la frontière française. Plus d'une trentaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs gravement, dans un accident de télésiège ce samedi 18 janvier 2025 dans une station de ski des Pyrénées, dans le nord-est de l'Espagne, près de la frontière française, ont indiqué les autorités locales. «Nous sommes en train de parler de 30 à 35 blessés, graves, très graves ou moins graves», a déclaré sur la télévision publique TVE, Miguel Ángel Clavero, directeur des services d'urgence de la région d'Aragon, où se situe la station d'Astún. «Visiblement, il y a eu un problème au niveau de la poulie de l'un des télésièges, ce qui a entraîné une perte de tension du câble et la chute de certains télésièges», a-t-il expliqué. Le président régional Jorge Azcón a précisé pour sa part que les trois personnes les plus gravement atteintes avaient été transférées à l'hôpital, l'une d'entre elles, une femme, en hélicoptère. Les médias locaux ont évoqué un chiffre total de neuf blessés très graves, ce que Jorge Azcón n'a pas confirmé. Tous les skieurs qui étaient restés suspendus dans leur télésiège ont pu être secourus, a-t-il ajouté.

France

Deux hommes jugés 22 ans après la mort d'un homme

La Cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, à Nancy, va juger à partir de ce lundi et jusqu'à jeudi, deux hommes accusés « d'arrestation, enlèvement ou détention arbitraire suivie de mort », vingt-deux ans après la découverte d'un cadavre, dans un fossé. Le 20 février 2003, le corps de Philippe Charuel, 29 ans, avait été retrouvé roué de coups dans le fossé d'une route départementale à Gondreville, en Meurthe-et-Moselle. Les principaux suspects, âgés de 52 et 40 ans, de nationalité roumaine, ont été interpellés les 1er et 2 août 2023 dans les villes catalanes de Segur de Calafell et El Prat de Llobregat, près de Barcelone. Les deux fugitifs seraient « impliqués dans le proxénétisme », selon la police espagnole. Ils résidaient en Catalogne depuis une vingtaine d'années, sous une fausse identité. Les deux hommes avaient déjà été condamnés par défaut et en leur absence en 2011 à trente et vingt-six ans de réclusion pour leur rôle dans la mort de Philippe Charuel. Ce dernier, qui était cadre commercial en recherche d'emploi au moment des faits, résidait à quelques kilomètres de là, à Toul. Il était décrit comme « un homme sans histoires » qui fréquentait les boîtes de nuit, récemment séparé de sa femme et père d'un enfant en bas âge. Sa voiture avait été retrouvée tachée de sang dans le centre-ville de Nancy. Dans cette affaire, deux jeunes prostituées roumaines avaient déclaré avoir été importunées par Philippe Charuel, qui avait ensuite été embarqué par deux hommes, qu'elles disaient ne pas connaître, dans une voiture. L'enquête a montré que les deux accusés, un oncle et son neveu, seraient les proxénètes des deux femmes.

TF1**•2**

06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h Journal
13h40 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 Des meurtres en héritage
15h50 Un héritage maudit
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h55 Météo
20h00 Le 20h Journal
20h45 My Million
20h50 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 TF1 50 ans ensemble
23h40 Une famille en or
00h45 New York, unité spéciale
01h35 New York, unité spéciale

CANAL+**•3**

06h15 Viendez au Groland
06h35 En aparté
07h10 Pamela Rose, la série
08h14 La boîte à questions
08h15 Sound of Freedom
10h25 The Bikeriders
12h19 La boîte à questions
12h25 En aparté
13h00 Clique
13h35 Rogue Heroes
14h30 Rogue Heroes 2BBSérie
15h30 L'hebd'Hollywood
15h45 Jackdaw
17h20 Hit Man
19h13 La boîte à questions
19h20 Clique
19h55 En aparté
21h00 Bis Repetita
22h40 Faut voir ! L'hebdo cinéma
23h20 Clique
00h40 Clique
01h10 Le voyage en pyjama
02h40 Surprise
03h00 Le cercle
03h45 Tokyo Vice

M6**arte**

06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45 Journal
20h35 Scènes de ménages
21h10 The Island, l'île du bagne
21h55 The Island, l'île du bagne
23h05 The Island, les secrets de l'île
01h15 Et si on se rencontrait ?
02h25 Et si on se rencontrait ?
05h30 Incroyables transformations

07h05 Zambie, les nomades du fleuve
07h50 Invitation au voyage
09h25 Voyage en îles tropicales
10h55 Iles de beautés
11h40 Les jours les plus longs
12h30 Mange ta soupe
13h00 Arte Regards
13h35 La péniche du bonheur
15h20 Cary Grant, de l'autre côté du miroir
16h40 Les Baléares
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes
20h55 1944: il faut bombarder Auschwitz
22h30 Les expérimentations médicales à Auschwitz - Clauberg et les femmes du bloc
23h25 Née à Auschwitz
00h55 Armin Mueller-Stah
01h50 Le soir reculent.
03h00 Echoes With Jehnny Beth

TÉLÉVISION

15

Votre soirée**•3**

21h05

BELLEFOND



Drame policier. Année : 2023. Durée : 90 minutes. Réalisateur: Emilie Barbault, Sarah Barbault. Avec Stéphane Bern, Anne Caillon, Claire Nebout, Wendy Nieto, Jeaneta Domingos.

Le monde d'Amira et Khader s'effondre lorsqu'ils retrouvent Max - l'ami d'enfance avec qui ils ont créé la bière artisanale KAM - étouffé à côté d'eux, après une nuit de camping dans le parc naturel de la Sainte-Baume. Bellefond et ses stagiaires assurent la défense de Khader tandis que Christine Rigault, une avocate redoutable, la bête noire de Bellefond lorsqu'il était procureur, assure celle d'Amira. Alors que Bellefond cherche à découvrir le meurtrier, Rigault n'a de cesse de charger Khader pour innocenter Amira...

M6

21h10

THE ISLAND, L'ÎLE DU BAGNE

Jeu. Durée : 45 minutes. Présenté par : Loury Lag

Au large de la Malaisie, sur l'île de Ko Tarutao, 10 personnalités, 3 cadres et 1 médecin vont devoir survivre. Tous vont lutter, ensemble, pour atteindre leur unique objectif: se rendre au point d'exfiltration en 10 jours. Ils vont connaître la faim, la soif, les intempéries, des victoires, des accidents et des découragements, des amitiés et des tensions intenses, à travers une jungle sauvage aussi belle que dangereuse. Cette saison, la difficulté monte d'un cran avec le défi itinérant. Pour la première fois, ils devront suivre un périple à travers la jungle, en plusieurs étapes pour atteindre la plage d'exfiltration...

**CANAL+**

21h00

BIS REPETITA



Comédie. Année : 2024. Durée : 90 minutes. Réalisateur: Emilie Noblet. Avec Louise Bourgoin, Xavier Lacaille, Francesco Montanari, Noémie Lvovsky, Rosie Boccardi, Stylane Lecaille, Issa Perica, Elias Donada, Gabrielle Garcia, Antoinette Aaron

Delphine Fiat, professeure de latin, s'ennuie face à ses élèves totalement hermétiques à cette langue morte. Alors elle a passé un deal avec eux : de bonnes notes contre la paix. Mais la petite combine prend l'eau lorsque la directrice lui annonce que sa classe, réputée la meilleure de l'Académie, a été sélectionnée pour les «Ludi Latini», un concours européen qui se dispute cette année à Naples. Il va lui falloir trouver un moyen de ne pas perdre la face...



ORAN

23 | 08

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h10
06h17
48%
08 km/h

Alger	19-09
Constantine	17-04
Annaba	19-08
Ouargla	20-05
Mostaganem	22-13
Béchar	17-04

Trêve à Ghaza

Des milliers de déplacés palestiniens de retour

Parfois avant même la confirmation du cessez-le-feu, entré en vigueur près de trois heures plus tard que prévu, ce dimanche 19 janvier, des milliers de Palestiniens déplacés par la guerre ont pris la route pour rentrer chez eux dans la bande de Ghaza après l'entrée en vigueur d'une trêve entre Israël et le Hamas. A la mi-journée, des milliers de personnes arrivaient à Jabalia à partir de Ghaza-ville, dans le nord du territoire palestinien. Situé à l'extrême nord de Ghaza, Jabalia a été théâtre d'une intense opération militaire israélienne depuis octobre et les habitants découvrent un paysage apocalyptique de décombres et la joie se mêle à la consternation. "Il ne reste plus rien dans le nord, c'est devenu invivable", se lamentait Walid Abou Jiab, tout juste rentré chez lui. À bord de camionnettes ou à pied, certains sourient malgré tout, faisant le V de la victoire, d'autres partagent des friandises ou brandissent le drapeau palestinien. D'autres ont été surpris par des frappes israéliennes qui ont encore fait huit morts, peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dimanche matin. "Nous avons passé la nuit à rassembler nos affaires et nous étions sur le chemin de retour chez nous quand nous avons entendu le bruit des bombardements", témoignait avant le début effectif de la trêve Mohammad Baraka, un déplacé dans le sud de Ghaza. D'autres mouvements de retour de la population ont été observés dans les secteurs de Rafah et Khan Younès (sud), selon des témoignages recueillis par téléphone.

Agression sioniste

92% des maisons à Ghaza détruites



L'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a déclaré lundi que 92% des maisons de la bande de Ghaza, soit environ 436.000 maisons, ont été détruites ou endommagées au cours de l'agression sioniste qui a duré plus de 15 mois. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa, l'OCHA a ajouté "qu'en sus des destructions, (l'occupation sioniste) a poussé 90% des Ghazaouis à se déplacer". La même source a noté que dans le secteur de la santé le défi est aussi énorme, dès lors que la plupart des structures de santé dans l'enclave palestinienne sont soient totalement détruites ou endommagées". Elle a cité, dans ce sens, la déclaration du représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Palestine, le Dr Rick Bibekorn dans laquelle il a souligné que "répondre aux énormes besoins et rétablir le système de santé serait une tâche complexe et difficile, compte tenu de l'ampleur et de la complexité des opérations et des contraintes qui en découlent".

Cessez-le-feu à Ghaza

Le Hamas a empêché Israël d'atteindre ses objectifs

Par Nadira FOUDAD

Il y a 90 détenus, des femmes et des enfants palestiniennes qui ont été libérés officiellement contre 03 otages israéliennes. L'apocalypse à Ghaza a été interrompu à la faveur du cessez-le-feu entré en vigueur dimanche 19 Janvier 2025. Pour sa première réaction, le Hamas déplore les conditions dramatiques dont lesquelles étaient détenus puis libérés les prisonnières palestiniennes en sus de l'interdiction des scènes de liesse par l'armée israélienne lors de leur libération contrairement à la libération des prisonnières israéliennes. Pour cette première journée de l'entrée en vigueur de la trêve à Ghaza, Israël, et après plusieurs atermoiements concernant cet accord, a consenti à la libération officielle de 90 prisonniers palestiniens, en majorité des femmes, des mineurs et des enfants. Toutes les régions périphériques de Ghaza ont vécu une nuit festive sur fonds de liesse en signe de joie pour la libération des leurs. Les scènes de liesse même interdites au départ par l'armée sioniste ont laissé l'opinion internationale à la fois en haleine et en compassion. Les familles des otages détenus par Hamas ont lancé un appel pour défiler devant le ministère de la défense d'Israël pour faire pression sur le Gouvernement de Netanyahu pour la libération de tous les otages israéliens. Tous les pays étaient rivés sur cet événement international de trêve de 02 mois. A cela s'ajoute le long discours



du leader Abou Oubeida, et son message destiné aux Palestiniens empreint de détermination devant le génocide qu'a subit son peuple. Que feront les deux parties palestiniennes et israéliennes lors de cette première phase de la trêve avant de passer à la seconde phase? Les deux parties sont tenues à garantir la réussite de cette trêve. Par ailleurs, le mouvement palestinien Hamas "a remporté la guerre à Gaza et empêché Israël d'atteindre ses objectifs", a déclaré l'ancien président du Conseil de sécurité nationale israélien. "Cette guerre a été un échec israélien catastrophique à Gaza", a estimé Giora Eiland, général à la retraite, au journal Maariv

dimanche. "Cette guerre a échoué pour une raison très simple: le Hamas a empêché Israël d'atteindre ses objectifs, mais il est aussi resté au pouvoir", a-t-il ajouté. Parmi les prisonniers palestiniens détenus par Israël, appels à être libérés se trouve Zakaria Zubeidi, responsable des actions de djihad en riposte à Israël au nom de la guerre sainte et ex-chef des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, la branche armée du parti Fatah, qui s'était évadé d'une prison israélienne en 2021. L'accord de cessez le feu entre Hamas et Israël prévoit dans une première phase de six semaines la libération de 33 otages retenus dans la bande de Gaza depuis le 7 Octobre.

Rabat (Maroc)

Des milliers de personnes manifestent contre le projet de loi sur la grève

Des milliers de manifestants ont défilé dimanche à Rabat pour protester contre le projet de loi sur la grève, dénonçant le mépris du gouvernement marocain pour le dialogue social et ses tentatives de restreindre ce droit fondamental. Les manifestants, répondant à l'appel du Front de défense du droit de grève, ont exprimé leur ferme opposition au projet qu'ils considèrent comme "une violation des droits des travailleurs et un mépris pour le dialogue social". Selon ce qui a été rapporté par les réseaux sociaux et des sources médiatiques locales, cette marche a pour objectif d'envoyer un message clair au gouvernement marocain, qui persiste à faire passer le projet de loi sur la grève malgré l'opposition généralisée et sans ouvrir un véritable dialogue social. Les manifestants ont brandi des slogans dénonçant ce qu'ils considèrent comme une tentative du gouvernement de restreindre le droit de grève, qualifiant cette action de "violation flagrante de la Constitution et des conventions internationales". Ils ont affirmé que toute atteinte à ce droit représente une "ligne rouge" qu'ils ne permettraient pas de franchir. Les protestataires ont également scandé des mots d'ordre virulents contre ce qu'ils appellent "l'entêtement du gouvernement" et son exploitation de la majorité parlementaire pour faire passer une



loi qui touche aux droits fondamentaux des travailleurs. Ils ont souligné que le gouvernement ignore les accords et engagements sociaux et tente de restreindre un droit constitutionnel garanti internationalement. Lors de la marche, les syndicats et les représentants des associations ont insisté sur le fait que le droit de grève n'est pas un privilège accordé par l'Etat, mais un droit fondamental garanti par la Constitution et les conventions internationales des droits humains. Ils ont estimé que le projet de loi constitue "un recul et piétine les acquis pour lesquels les mouvements syndicaux se sont battus pendant des décennies". Des milliers de personnes se sont rassemblées sur la place Bab Al Ahad, à Rabat, et la marche a sillonné les rues de la capitale, incarnant l'unité de la rue marocaine face aux politiques gouvernementales qualifiées d'"irresponsables" par les manifestants. Les participants, syndicats professionnels, partis politiques d'opposition et associations civiles, ont dénoncé ce projet de loi comme une "entrave" qui affaiblit le travail syndical et rend la grève pratiquement impossible comme moyen de défense des droits des travailleurs. Les manifestants ont adressé des avertissements fermes au gouvernement, le mettant en garde contre les conséquences de son insistance à faire passer une loi qui provoque la colère des travailleurs et attise les tensions sociales.